Inventaire des activités du gouvernement fédéral suivant « l'Appel à l'action » des Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC)

Thèmes et recommandations



Février 2006

Canad'ä

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s'adresser aux :

Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Tél. (sans frais) : 1 800 635-7943 (au Canada et aux États-Unis)

Tél. (appels locaux): (613) 941-5995

ATS: 1 800 465-7735

Téléc. (sans frais): 1 800 565-7757 (au Canada et aux États-Unis)

Téléc. (envois locaux) : (613) 954-5779 Courriel : publications@tpsgc.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca.

Nº de cat. Iu44-24/2006 ISBN 0-662-49037-1 IC 54434



Remerciements

Industrie Canada désire remercier les 29 ministères et organismes qui ont contribué à la production de ce document (voir la liste ci-dessous) et qui participent activement à la réussite de l'industrie de la fabrication du Canada, y compris les nombreuses organisations du gouvernement fédéral qui offrent leurs services dans l'intérêt de ce secteur.

Affaires étrangères Canada

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Agence des services frontaliers du Canada

Agence du revenu du Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Banque de développement du Canada

Bureau du Conseil privé

Centre des occasions d'affaires internationales

Citoyenneté et Immigration Canada

Commerce international Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Conseil national de recherches du Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Environnement Canada

Exportation et développement Canada

Finances Canada

Industrie Canada

Infrastructure Canada

Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Partenariat technologique Canada

Patrimoine canadien

Pêches et Océans Canada

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Ressources naturelles Canada

Santé Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor

Transports Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ce document a été produit par la direction générale des industries de la fabrication (équipe Fabrication 20/20) d'Industrie Canada.

Table des matières

| ductio | n | 3 |
|--------|---|---|
| | | |
| 1.0 | Direction | 4 |
| | | 5 |
| | | 8 |
| | · | 12 |
| | | 15 |
| | | 16 17 |
| 7.0 | On contexte commercial concurrenties | 17 |
| Liste | e des activités gouvernementales existantes | |
| 1.0 | Direction | 19 |
| 2.0 | Capacités de la main-d'œuvre | 21 |
| 3.0 | Innovation | 27 |
| | · | 32 |
| | · | 38 |
| | | 39 |
| 7.0 | Un environnement d'affaires concurrentiel | 42 |
| | | |
| 1.0 | Ministères fédéraux | 44 |
| 2.0 | Initiatives pan gouvernementales ou appuyées Organismes de services spéciaux, partenariats secteur | 46 |
| 0.0 | public-secteur privé et autres organismes | 46 |
| | 1.0 2.0 3.0 4.0 5.0 6.0 7.0 Liste 1.0 2.0 3.0 4.0 5.0 6.0 7.0 | 2.0 Capacités de la main-d'œuvre 3.0 Innovation 4.0 Développement du commerce international 5.0 Services commerciaux et financier 6.0 Infrastructure 7.0 Un contexte commercial concurrentiel Liste des activités gouvernementales existantes 1.0 Direction 2.0 Capacités de la main-d'œuvre 3.0 Innovation 4.0 Développement du commerce international 5.0 Services aux entreprises et financement 6.0 Infrastructure 7.0 Un environnement d'affaires concurrentiel Inventaire des programmess et activitiés par ministère ou organisme 1.0 Ministères fédéraux 2.0 Initiatives pan gouvernementales ou appuyées 3.0 Organismes de services spéciaux, partenariats secteur |

Introduction

Cet inventaire donne aux fabricants canadiens un aperçu des programmes et des activités que leur offre le gouvernement du Canada pour les aider à demeurer novateurs et compétitifs sur le marché mondial. Scindée en sept thèmes, l'information qu'il contient correspond à plus de 60 recommandations formulées dans le rapport MEC 20/20 des Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), diffusé en février 2005. Nous espérons que cet inventaire contribuera à promouvoir davantage le vaste éventail d'initiatives destinés aux fabricants.

Presque au nombre de cent, les programmes et les activités décrits dans notre inventaire témoignent des efforts de quelque vingt-neuf ministères et organismes fédéraux. Bien qu'ils aient chacun leurs propres objectifs, ils s'inscrivent néanmoins dans l'un des sept thèmes clés cernés lors des consultations tenues par les MEC et dans le rapport MEC 20/20, soit : le direction, les compétences de la main-d'œuvre, l'innovation, les services d'affaires et financiers, l'expansion des affaires à l'échelle internationale, l'infrastructure et l'établissement d'un milieu d'affaires concurrentiel. Partant de ce fait, cet inventaire devrait fournir un excellent point de départ aux discussions auxquelles se livreront les représentants du gouvernement et du secteur manufacturier pour mieux composer avec les questions et les recommandations du rapport MEC 20/20.

Trois parties composent le présent inventaire :

I Thèmes et recommandations – activités du gouvernement fédéral existantes

Cette partie résume les sept thèmes cernés dans le rapport MEC 20/20, les recommandations et les plans d'action connexes ainsi qu'une liste des programmes et des activités du gouvernement du Canada y correspondant.

Il Liste des activités gouvernementales existantes

Cette partie décrit brièvement chaque programme, indique le ministère qui en est responsable et, s'il y a lieu, fournit l'adresse d'un site Web où trouver de plus amples renseignements.

III Inventaire des programmes et activités par ministère ou organisme

Cette partie établit la liste des programmes offerts en fonction du ministère ou de l'organisme qui en est responsable.

Pour obtenir des renseignements au sujet de programmes ou de projets particuliers, veuillez communiquer avec le ministère responsable ou consultez les sites Web proposés. À jour au moment de son impression, le contenu de cet inventaire est sujet à des changements. Pour obtenir la version la plus récente, visitez strategis.ic.gc.ca/MEC20/20. Vous pouvez également consulter le site Web d'Entreprises Canada, à www.entreprisescanada.ca. Il est possible qu'une nouvelle édition de l'inventaire soit disponible à nouveau en format imprimé et/ou en version électronique.

Nota – Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Thèmes et recommandations / Activités du gouvernement fédéral existantes

1.0 Direction

Les stratégies commerciales, et les politiques et les programmes publics doivent être coordonnés et alignés afin de renforcer le potentiel de croissance économique sur les marchés internationaux à l'avenir.

| Recommandation | Appel à l'action | | péter Inism Féd | nce / es de Prov | sout Mun | rien Autre* | Initiatives gouverne- mentales existantes |
|---|--|----------|-----------------------|------------------------|-------------|----------------|--|
| Améliorer la coordination et l'alignement des politiques concernant l'importance des industries de la fabrication pour l'économie | Le secteur de la fabrication, chef de file dans l'élaboration des stratégies commerciales Promouvoir les retombées économiques du secteur de la fabrication et lui accorder la priorité | ✓ ✓ | 1 | 1 | J | 1 | Gérer pour réussir en affaires Conseil du Partenariat pour le secteur canadien de l'automobile (CPSCA) Tables rondes sur la chaîne de valeur (TRCV) Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) Partenariat canadien de l'aérospatiale(PCA) Pratiques exemplaires et cas deréussite d'entreprises canadiennes TRCV |
| ON 20/20 | Élaborer de nouvelles stratégies commerciales internationales | ✓ | ✓ | ✓ | | | CSA Gérer pour réussir en affaires Stratégies sectorielles Partenariat technologique Canada (PTC) Équipes sectorielles commerciales Canada (ESCC) Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) Tartenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) — stratégies sectorielles de développement du commerce TRCV CSA Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD) |
| FABRICATIO | S'assurer que les politiques et les programmes publics permettent la croissance des entreprises sur les marchés internationaux | 1 | 1 | 1 | | | Stratégies sectorielles PCICA TRCV CSA CSNPSAD |
| FABR | Aligner les intervenants de l'industrie sur des politiques cohérentes et intégrées | / | ✓ | ✓ II. | √ | ✓ | Gérer pour réussir en affaires TRCV CSA |

2.0 Capacités de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre canadienne doit être prête à répondre aux exigences futures des industries de la fabrication.

| Recommandation | Appel à l'action | orgo | | es de | | Initiatives gouverne- mentales existantes | |
|---|--|------|-----|-------|--------|--|--|
| Améliorer l'offre de main-d'œuvre qualifiée, en ajustant les politiques en matière d'immigration, pour répondre aux | Promouvoir les carrières et les compétences des industries de la fabrication | Ind | Féd | Prov | Autre* | Programme Objectif carrière des conseils sectoriels Programme d'aide au travail indépendant (ATI) connexion travail.com Programme des conseils sectoriels (PCS) Conseil du Partenariat pour le secteur canadien de l'automobile (CPSCA) — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines Stratégie des compétences en milieu de travail | |
| demandes du secteur de la fabrication dans ce domaine | | | | | | Partenaires du milieu de travail Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) — stages dans le domaine de l'exportation pour les diplômés encommerce Programme de développement desentreprises (PDE) Conseil national de recherche du Canada (CNRC) | |
| FABRICATION 20/20 | Offrir une formation spécialisée en compétences de la fabrication | | | ✓ | | connexiontravail.com PCS Objectif carrière — conseils sectoriels Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE) Facilité d'accès aux utilisateurs universitaires CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines IDCI PDE Conseil canadian de l'entretien desaéronefs (CCEA) | |

| | 1 |
|-----|---|
| | |
| | J |
| | • |
| | |
| | Ń |
| | |
| | Ī |
| | • |
| | |
| | |
| _ | |
| | |
| | ١ |
| | |
| | |
| | |
| ٠, | |
| ◁ | |
| | • |
| |) |
| | |
| | į |
| | |
| | |
| | |
| | |
| ◁ | |
| LL. | ٧ |
| | |

| Mettre à jour les Programmes d'apprentissage | | * | | | * L'apprentissage est une compétence à la fois provinciale et territoriale. Le gouvernement du Canada ne décide pas du contenu des programmes d'apprentissage à la place des provinces et des territoires. Cependant, il fait intervenir des experts de l'industrie et du commerce dans l'élaboration de normes professionnelles qui peuvent orienter les programmes de formation en apprentissage, notamment par l'entremise des initiatives suivantes : PCS Sceau rouge interprovincial CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines CNRC Stratégie des métiers et de l'apprentissage (SMA) |
|---|---|---|---|---|--|
| Encourager le secteur privé à investir dans la formation spécialisée | | | | | Forum canadien sur l'apprentissage CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines PCS Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) Partenaires du milieu de travail Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) IDCI PDE CNRC Analyse de la Classification nationale des professions (RHDCC) Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD)CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines |
| Collaborer avec le secteur privé dans la formation et le recrutement | ✓ | ✓ | • | ✓ | PCS Formation de mineur de fond Programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines Stratégie des compétences en milieu de travail Partenaires du milieu de travail CRSNG IDCI PDE CNRC Subventions salariales ciblées |

| | | | 1 | |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | 9 | | | |
| | Č | | | |
| | | | | |
| | | | | - |
| 4 | | | | |
| | | | | |
| | • | | | |
| | | | | |
| | | | | 1 |
| | | ١ | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | 1 |
| | | | ١ | |
| | | | | 1 |
| 4 | | | | |
| | | | | |

| Augmenter le nombre d'initiatives de perfectionnement des compétences | | | | | Programme d'aide au travail indépendant (ATI) Programme des conseils sectoriels (PCS) — Normes professionnelles, Programmes qui répondent aux besoins de l'industrie Fonds d'infrastructure des centres de formation (FICF) CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines PDE CNRC |
|---|---|---|---|---|--|
| Ajuster le système d'immigration pour améliorer le recrutement | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | PRTCE Information sur le marché du travail (IMT) Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) PCS Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger |
| Améliorer l'efficacité du système d'immigration en matière d'objectifs économiques | 1 | 1 | 1 | | PRTCE IMT PTET CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines PCS |
| Améliorer l'efficacité des pratiques d'emploi dans le recrutement et le maintien en fonction des employés | | | | | PCS Programme Objectif carrière des conseils sectoriels IMT Connexiontravail.com CPSCA — Groupe de travail sur le développement des ressources humaines FCI PCICA — stages dans le domaine de l'exportation pour les diplômés en commerce PCICA — formation en commerce et perfectionnement des compétences Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) |

3.0 Innovation

Il faut que les manufacturiers canadiens soient reconnus à l'échelle mondiale comme des modèles en matière d'innovation, de souplesse et d'amélioration soutenue.

| Recommandation | Appel à l'action | | péter I nism | | soutio | | Initiatives gouverne- mentales existantes |
|--|---|---|------------------------|---|--------|---|--|
| Améliorer l'efficacité des investissements dans la R-D et leur pertinence par rapport aux besoins des industries de la fabrication | Intégrer l'innovation dans les stratégies commerciales | ✓ | ✓ | ✓ | | ✓ | Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) Partenariat technologique Canada (PTC) Canadian Innovation Centre (CIC) SourceCAN Groupe d'experts en commercialisation Programme des textiles canadiens (CANtex) Programme de développement des entreprises (PDE) IDÉE-PME Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) Tables rondes sur la chaîne de valeur (TRCV) |
| | Appliquer les pratiques sans gaspillage | 1 | ✓ | ✓ | | ✓ | PARI IDÉE-PME FIA PDE Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance |
| FABRICATION 20/20 | Les manufacturiers doivent pouvoir s'adapter avec souplesse aux besoins des clients | | | ✓ | | | PARI PTC Centre de recherches sur les communications (CRC) SourceCAN IDÉE-PME FIA PDE TRCV |

| Le secteur privé doit donner la priorité à l'innovation et la mettre en application | 1 | | <i>J</i> | | PARI PTC CIC Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) Health Technology Exchange (HTX) SourceCAN Groupe d'experts en commercialisation IDÉE-PME TRCV |
|---|---|---|----------|---|---|
| Améliorer l'accès du secteur privé à des compétences en gestion | ✓ | ✓ | 1 | ✓ | FIA PDE PARI Réseau canadien de technologie (RCT) CRC IDÉE-PME FIA — soutien des agents de liaison industriels PDE Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) |
| Favoriser la collaboration au sein du secteur privé pour réaliser des améliorations continues | ✓ | ✓ | • | ✓ | PARI RCT CRC Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLe) Centre de développement des transports (CDT) CIC FCI HTX SourceCAN Groupe d'experts en commercialisation Tables sur le développement durable des secteurs PDE IDÉE-PME CRSNG TRCV |
| Établir des liens de collaboration entre les clients et les fournisseurs | ✓ | 1 | √ | | RCT Service des délégués commerciaux du Canada SourceCAN PCICA — missions commerciales d'Équipe Canada atlantique Initiative de représentation accrue (IRA) |
| | | | | | |

| Développer une approche stratégique et intégrée afin de créer des centres d'excellence en affaires | | | | | TRCV CRC CPSCA Groupe de travail sur l'innovation CDT CIC Programme d'innovation régionale stratégique (IRS) PDE |
|---|---|---|---|-----|---|
| Encourager le public à soutenir l'innovation alimentée par les possibilités du marché avec les applications commerciales | ✓ | ✓ | ✓ | | ICRMLe CPSCA Groupe de travail sur l'innovation CIC FCI HTX Groupe d'experts en commercialisation CANtex PDE FIA IDÉE-PME CRSNG Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSBSAD) |
| Coordonner les activités de R-D en rapport avec les besoins des fabricants | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ · | RCT CRC CDT CIC FCI Groupe d'experts en commercialisation PDE FIA CRSNG Programme de partage des frais pour l'investissement (PPFI) Conseil national de recherches du Canada (CNRC) CSBSAD |
| Améliorer la proximité des centres de recherche avec la clientèle industrielle | ✓ | 1 | • | ✓ | CRC CDT IRS FIA — soutien des agents de liaison industriels |

| Renforcer les liens entre le secteur privé et les institutions qui font de la R-D | | | | | RCT Groupe d'experts en commercialisation CPSCA Groupe de travail sur l'innovation Programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) CIC FCI HTX FIA – soutien des agents de liaison industriels PDE IRS CRSNG PPFI CNRC CSBSAD |
|---|---|---|---|--|--|
| Améliorer l'accès aux programmes d'innovation du gouvernement, y compris aux stimulants fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) | ✓ | ✓ | ✓ | | PARI PTC CRC CPSCA — Groupe de travail sur l'innovation FCI Groupe d'experts en commercialisation FIA PDE CRSNG IDCI |
| Élargir le rôle de l'agent de liaison de la technologie pour offrir des liens dans le secteur public | 1 | 1 | | | |
| Utiliser les procédures de passation des marchés fédérales pour la commercialisation | | | | | SourceCAN Politique des Retombées industrielles et régionales (RIR) |

4.0 Développement du commerce international

Les entreprises canadiennes doivent pouvoir exploiter les possibilités à l'échelle mondiale.

| Recommandation | Appel à l'action | | péter I nism Féd | nce / es de Prov | sout | t ien Autre* | Initiatives gouverne- mentales existantes |
|--|--|--------|-------------------------------|------------------------|------|------------------------|--|
| Mieux coordonner et aligner les politiques afin de développer des capacités pour exploiter les possibilités à l'échelle mondiale, particulièrement dans la stratégie de l'Amérique du Nord; | Élaborer un cadre commercial plus intégré avec les É U. et au sein de l'ALENA | ✓ ✓ | 1 | | | | Exportations États-Unis Groupes de travail et comités de l'ALENA CPSCA — Groupe de travail sur l'harmonisation de la réglementation Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) — missions commerciales d'Équipe Canada atlantique PCICA — stratégies sectorielles de développement du commerce Exportations États-Unis |
| la stratégie de la Chine; et dans les exigences des entreprises internationales canadiennes | sein du gouvernement afin d'améliorer l'accès au marché américaint | | | | | | Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) Groupes de travail et comités de l'ALENA PSP Corporation commerciale canadienne (CCC) IDÉE-PME PCICA - missions commerciales d'Équipe Canada atlantique Initiative de représentation accrue (IRA) Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSBSAD) |
| 20/2 | Élaborer un mécanisme de prévention dans la stratégie concernant les différends commerciaux nord-américains | ✓ | ✓ | | | | Responsabilité du monde des affaires d'opérer à l'intérieur des paramètres des accords commerciaux existants. |
| FABRICATION | Mettre en place une frontière transparente entre le Canada et les États-Unis | ✓ | ✓ | | | | Exportations États-Unis Groupes de travail et comités de l'ALENA PSP CPSCA — Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale Fonds pour l'infrastructure frontalière |

| Actualiser les règles d'origine de l'ALENA et harmoniser les exigences en matière de conformité aux règlements | | | | | PSP Groupes de travail et comités de l'ALENA |
|--|---|----------|---|--|--|
| Élaborer des stratégies pour la Chine et les nouvelles économies émergentes | ✓ | ✓ | ✓ | | Accords de promotion et de protection de l'investissement étranger (APIE) SDC Équipe Canada Inc (ECI) Équipes sectorielles commerciales Canada (ESCC) CPSCA — Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale Stratégie à l'égard des marchés émergents (SME) PCICA — missions commerciales d'Équipe Canada atlantique PCICA — stratégies sectorielles de développement du commerce |
| Promouvoir des marchés protégés et ouverts grâce à la conformité aux règles du marché et aux normes en matière de santé, d'environnement et de travail | ✓ | √ | | | - Groupes de travail et comités de l'ALENA |
| Coordonner et harmoniser les stratégies commerciales et les politiques publiques pour promouvoir des activités commerciales internationales | | | | | Exportations États-Unis ECI CPSCA — Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale PSP SME SDC CCC PCICA — missions d'Équipe Canada atlantique PCICA — stratégies sectorielles de développement du commerce |

| | | | | | 1 |
|---|---|---|---|---|---|
| | 3 | | | | |
| | Ļ | | | | |
| | | | | | |
| (| | | | | |
| | ŕ | | • | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | ļ | | | 4 | |
| ì | Ī | | | | |
| | | | | | |
| 4 | | | | | |
| | r | | | | |
| | • | | | 4 | |
| | | | | | |
| | | | | _ | |
| | | | | | |
| 4 | | 6 | | ſ | |
| ì | | ì | | | |
| | | | | | |

| Coordonner et accroître le soutien aux entreprises commerciales internationales et les services connexes | | | Exportations États-Unis SDC Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) ECI Programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC) Aide au développement des collectivités (ADC) Health Technology Exchange (HTX) SourceCAN Initiatives sur les villes durables (IVD) CCC Réseau Entreprises Canada (REC) PCICA — stratégies sectorielles de développement du commerce Équipe commerce Nouvelle-Écosse (ECNE) PCICA — formation en commerce et perfectionnement des compétences Programme de développement des entreprises (PDE) IRA |
|--|--|--|--|
| Intégrer et améliorer les services entre les différents ministères et niveaux gouvernementaux afin d'aider les entreprises internationales | | | Exportations États-Unis SDC ECI PAIC ADC Fonds pour l'infrastructure frontalière SourceCAN CSEC IDÉE-PME IRA ECNE Équipe d'innovation Canada—Nouvelle-Écosse |

5.0 Services commerciaux et financiers

Il faut répondre, de façon rentable, aux besoins du secteur manufacturier qui évoluent sur le plan financier et en matière d'entretien.

| Recommandation | Appel à l'action | Compétence / organismes de soutien Ind Féd Prov Mun Autre* | | | | | Initiatives gouverne- mentales existantes | |
|--|--|--|----------|----------|--|--|--|--|
| Accroître les encouragements | Améliorer la disponibilité de services et de fournisseurs locaux concurrentiels | 1 | ✓ | 1 | | | · Programme de développement des entreprises (PDE) | |
| financiers pour le secteur de la fabrication | Améliorer la disponibilité de services commerciaux et financiers spécialisés | ✓ | √ | √ | | | Banque de développement du Canada (BDC) Exportation et développement Canada (EDC) Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance Programme de capital | |
| | Renforcer la collaboration entre les fabricants et les fournisseurs de services sur la chaîne d'approvisionnement | 1 | ✓ | ✓ | | | d'appoint PDE EDC Établissement de cartes routières technologiques (ECRT) | |
| | Améliorer la coordination dans le secteur des services | 1 | 1 | 1 | | | | |
| | Faire adopter davantage, par les PME et l'industrie des services, des pratiques commerciales sans gaspillage et des stratégies sur-mesure de masse | ✓ | √ | 1 | | | · PDE | |
| /20 | Améliorer la coordination entre les fabricants et les services financiers sur des questions de développement des entreprises internationales | ✓ | 1 | 1 | | | BDC EDC Corporation commerciale canadienne (CCC) PDE | |
| Z0 Z | Créer des sources supplémentaires de financement commercial sur les dettes et capitaux propres et les services d'assurances | 1 | 1 | 1 | | | · BDC · PDE | |
| OTTO | Accroître la disponibilité de fournisseurs de services compétitifs possédant des connaissances sur le plan international | 1 | ✓ | 1 | | | BDC CCC | |
| FABRICATION | Mettre à jour les exigences réglementaires pour permettre une expansion à l'échelle mondiale | 1 | ✓ | √ | | | | |

6.0 Infrastructure

La capacité de l'infrastructure des transports, des télécommunications et de l'énergie du Canada de répondre aux exigences futures des industries de la fabrication et des entreprises internationales doit de nouveau être le moteur de l'investissement commercial et de la croissance économique.

| Recommandation | Appel à l'action | Initiatives gouverne- mentales existantes | | | | | |
|-----------------------|--|--|----------|----------|----------|--------|---|
| | | Ind | Féd | Prov | Mun | Autre* | |
| S'assurer que | Coordonner l'élaboration d'une stratégie de logistique intégrée pour | ✓ | 1 | ✓ | ✓ | | Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) |
| l'énergie et | les expéditions sur une base juste à temps concurrentielle | | | | | | Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) |
| l'infrastructure sont | | | | | | | Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) |
| appropriées, surtout | Améliorer la capacité de | / | | , | 1 | | · FIF |
| pour les frontières | l'infrastructure des transports | • | V | | • | | FCIS CPSCA – Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale PSP Programme stratégique d'infrastructures routières (PSIR) Programme infrastructure Canada (PIC) Programme d'infrastructure Canada—Nouvelle-Écosse (PICNE) |
| | Développer un carrefour de logistique international pour le marché asiatique | ✓ | √ | 1 | ✓ | | · FIF · FCIS |
| | Moderniser les télécommunications | 1 | 1 | ✓ | ✓ | | CANARIE Inc. PIC SourceCAN Programme d'innovation régionale stratégique (IRS) |
| FABRICATION 20/20 | Développer l'approvisionnement en énergie | | | ✓ | | | · PSP |

7.0 Un contexte commercial concurrentiel

Le Canada doit devenir le premier choix des entreprises qui choisissent de s'implanter, d'investir, de fabriquer, d'exporter, d'embaucher du personnel et de prospérer en Amérique du Nord.

| Recommandation | Appel à l'action | ction Compétence / organismes d | | | | ien | Initiatives gouverne- mentales existantes |
|-------------------|---|---------------------------------|----------|----------|----------|--------|--|
| | | Ind | Féd | Prov | Mun | Autre* | |
| Reduire les coûts | Faire valoir que le secteur de la fabrication est essentiel pour susciter | ✓ | 1 | 1 | 1 | | · Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) |
| de conformité aux | la prospérité | | | | | | Équipe d'innovation Canada— Nouvelle-Écosse (EICNE) |
| règlements | Adopter une approche mieux intégrée et plus cohérente à tous les niveaux du gouvernement afin d'améliorer le contexte commercial et les encouragements à l'investissement | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | CPSCA — Sous-comité des Affaires fiscales et de l'investissement Réglementation intelligente PSP Réseau Entreprises Canada (REC) Équipe commerce Nouvelle-Écosse (ECNE) Centre de service aux entreprises Canada—Nouvelle-Écosse (CSECNE) |
| | Améliorer les rapports entre les entreprises et le gouvernement | ✓ | ✓ | 1 | ✓ | | Réglementation intelligente PSP REC Secteur de l'investissement, des sciences et de la technologie (CICan) CSECNE Partenariat canadien de l'aérospatiale (PCA) |
| | Offrir un traitement fiscal favorable sur le plan international à des fins d'investissement | 1 | 1 | ✓ | | | · CPSCA — Sous-comité des Affaires fiscales et de l'investissement |
| 20 | Coordonner et actualiser la politique de l'impôt sur le capital que paient les entreprises | 1 | 1 | 1 | | | |
| 20/ | Accélérer les taux d'amortissement et offrir des crédit d'impôt pour les nouveaux investissements de capitaux | 1 | ✓ | 1 | | | |
| Z O E | Simplifier et moderniser les exigences réglementaires afin de s'occuper des questions d'ordre international et en matière de conformité | √ | √ | 1 | | | Réglementation intelligente PSP |
| FABRICATION | Adopter ou moderniser une Réglementation intelligente à tous les niveaux de gouvernement | V | 1 | ✓ | ✓ | | · Réglementation intelligente |
| | 3 | _ | | | | | |

| Permettre une meilleure coopération entre les organismes de réglementa- tion fédéraux et le secteur privé en élaborant et en améliorant des règlements | / | 1 | ✓ | | Réglementation intelligente PSP Tables sur le développement durable des secteurs |
|--|----------|----------|----------|----------|--|
| Adopter une gestion sans gaspillage à tous les niveaux de gouvernement | ✓ | 1 | 1 | ✓ | |
| Harmoniser les exigences en matière de réglementation dans tout le Canada et entre le Canada et les ÉU. | √ | √ | √ | | CPSCA — Groupe de travail sur l'harmonisation de la réglementation Réglementation intelligente PSP |
| Faire valoir le rôle du secteur de la fabrication dans le développement économique à tous les niveaux de gouvernement | 1 | ✓ | ✓ | √ | Programme de développement de entreprises (PDE) Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) |
| Élaborer une approche intégrée plus cohérente pour appuyer et attirer l'investissement manufacturier à tous les niveaux de gouvernement | 1 | √ | ✓ | ✓ | Secteur de l'investissement, des sciences et de la technologie (CICan Programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC) PCA |
| Élaborer des stratégies commerciales dans les collectivités et les municipalités pour promouvoir l'investissement | | | | | PAIC Programme d'innovation régionale stratégiques (IRS) PDE Fonds des collectivités novatrices (FCI) |

Liste des activitiés gouvernementales existantes

1.0 Direction

Les stratégies d'entreprises et les programmes et les politiques publics doivent être harmonisés et coordonnés afin de renforcer le potentiel de croissance de l'économie canadienne au sein des marchés internationaux de l'avenir.

1.1 Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD) (Industrie Canada – IC) – Le Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (le Cadre) comporte un éventail complet de programmes, de politiques et de nouvelles mesures qui appuient la croissance de l'industrie de l'aérospatiale et de la défense d'un océan à l'autre et permettent de tirer profit de sa forte position concurrentielle à l'échelle mondiale. Le Cadre, qui a une portée de 20 ans et représente une voie d'avenir basée sur la collaboration, s'appuie sur le dynamisme du secteur privé et l'engagement du secteur public. Il incite l'ensemble des intervenants à centrer leurs efforts et leurs investissements dans sept domaines stratégiques qui assureront le succès futur de l'industrie. Ces sept domaines sont les investissements dans l'aérospatiale et la défense, le développement technologique et la commercialisation, l'acquisition de compétences, l'expansion du commerce et l'accès aux marchés, le financement des ventes, la sécurité et l'environnement, et l'approvisionnement.

http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inad-ad.nsf/fr/ad03860f.html

1.2 Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) (Agriculture et Agroalimentaire Canada – AAC) – Au moment où le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire s'engage dans le XXIe siècle, il doit relever de nombreux défis et tirer parti des possibilités qui se présentent s'il veut continuer de prospérer. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture se sont engagés à relever les défis de l'heure en élaborant ensemble un cadre stratégique pour l'agriculture comportant cinq éléments :

- La gestion des risques de l'entreprise;
- La salubrité et la qualité des aliments;
- * La science et l'innovation;
- * L'environnement;
- * Le renouveau.

Toutes les provinces et territoires ont signé le CSA ainsi qu'un accord de mise en œuvre avec le gouvernement du Canada. www.agr.gc.ca/cb/apf/index f.php

- 1.3 Conseil du Partenariat du secteur canadien de l'automobile (CPSCA) (IC) Constituée en septembre 2002, le CPSCA est une organisation dirigée par l'industrie pour étudier les principaux enjeux de la concurrence auxquels l'industrie canadienne de l'automobile doit faire face.

 www.capcinfo.ca/francais/home-accueil.html
- 1.4 Équipes sectorielles commerciales Canada (ESCC) (Commerce international Canada CICan et IC) Les ESCC regroupent les gouvernements et l'industrie dans le but de coordonner la planification et les activités de développement du commerce national des principales industries, dont les produits de construction, l'industrie de l'automobile, l'aérospatial et la défense, les produits et les plastiques environnementaux. La gestion de dix des douze ESCC est assurée par Industrie Canada. Le rôle principal des ESCC est d'élaborer des stratégies et des plans d'actions annuels pour développer le commerce sectoriel. Les membres des équipes doivent s'entendre sur les priorités stratégiques, ils doivent viser à diminuer le chevauchement et la duplication des programmes et des activités, en plus de partager les ressources afin d'atteindre les objectifs prévus. Par la planification et la mise en œuvre d'activités de promotion du commerce, les ESCC aident les entreprises canadiennes à mieux concurrencer sur le marché international. www.escc.ic.gc.ca
- **1.5 Gérer pour réussir en affaires (IC)** Un portail offert sur Strategis (strategis.ic.gc.ca) aux propriétaires et aux dirigeants de petites et moyennes

entreprises en quête de sources d'information pratique, d'outils et de conseils pour les aider à trouver des solutions en temps opportun à des défis de gestion des affaires. Le site « Gérer pour réussir en affaires » offre des renseignements sur une diversité de sujets, y compris la finance, le leadership, le marketing et les ventes, l'innovation et la technologie et le soutien en affaires. Il offre également des outils de diagnostics en ligne que les entreprises peuvent utiliser afin d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses. http://strategis.ic.gc.ca/gestion-pme

1.6 Partenariat canadien de l'aérospatiale (PCA) (IC) – Mis sur pied en 2005, le PCA est un organisme issu des secteurs privé et public dont la mission principale consiste à améliorer la compétitivité mondiale de l'industrie aérospatiale du Canada. Le PCA est constitué de cadres supérieurs de l'industrie, de ministres des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que de représentants des milieux syndical et universitaire aux échelons élevés. Les membres du PCA développeront en partenariat une vision stratégique à long terme de l'industrie aérospatiale en cernant les priorités de celle-ci ainsi que les politiques publiques aptes à renforcer la compétitivité du secteur en général. www.cap-pca.ca/francais/index.asp?

1.7 Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) (Agence de promotion économique du Canada atlantique – APECA) – Le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada Atlantique (PCICA) travaille en partenariat avec le secteur privé, les universités, les gouvernements provinciaux et d'autres ministères fédéraux pour élaborer des initiatives visant à bâtir une économie d'exportation au Canada atlantique et à attirer l'investissement étranger direct dans la région.



* Missions d'Équipe Canada atlantique offrent aux entreprises du Canada atlantique prêtes à exporter la formation, les partenariats et les relations commerciales dont elles ont besoin pour percer sur les marchés internationaux, en particulier aux États-Unis et sur d'autres marchés stratégiques.

* Stratégies d'exportation sectorielles appuient l'évaluation des possibilités d'exportation et la mise en œuvre de stratégies de développement des exportations destinées à des secteurs industriels précis.

* Formation en commerce et perfectionnement des compétences met en valeur la sensibilisation et les compétences en commerce des petites et moyennes entreprises et fournit les outils nécessaires pour augmenter leurs activités d'exportation.

* Programme de stages dans le domaine de l'exportation pour les diplômés en commerce offre des possibilités d'emploi aux diplômés en commerce international et offre l'expertise interne aux entreprises qui désirent tirer pleinement profit des marchés internationaux.

www.acoa.ca/f/library/facts/atipOverview.shtml

1.8 Partenariat technologique Canada (PTC) (IC) – Le PTC est un organisme de service spécial d'Industrie Canada dont le mandat vise à offrir un soutien financier à la recherche et au développement (R-D) stratégique et aux projets de démonstration qui auront des retombées économiques, sociales et environnementales positives pour les Canadiens. Le programme principal de R-D du PTC est axé sur les projets pré-concurrentiels d'un large éventail de développements technologiques. Le programme met l'accent sur les technologies clés dans différents domaines, comme l'environnement, l'aérospatial et la défense, les technologies habilitantes, dont la biotechnologie et les applications liées à la santé, ainsi que les technologies de la fabrication et de communication. En partenariat avec le secteur privé, le PTC investit dans la recherche et le développement dans les domaines de croissance clés. Le PTC investit 25 à 30 p. 100 des coûts admissibles. Les investissements sont remboursables sous condition, habituellement sous forme de redevances en fonction des ventes. Dans le secteur de l'automobile, le PTC soutient par son financement trois investissements stratégiques (Ford, GM et Navistar). http://tpc-ptc.ic.gc.ca/epic/internet/intpc-ptc.nsf/fr/Home

- 1.9 Pratiques exemplaires et histoires de réussite d'entreprises canadiennes utilisant la fabrication sans gaspillage, les Six Sigma et autres procédés de fabrication de haute performance (IC) Ce site Web présente des cas de réussite et des pratiques exemplaires classées selon l'industrie, l'entreprise et la région. Le site comprend des liens vers des sites des fabricants et des entreprises de services canadiens qui ont adopté la fabrication sans gaspillage, les Six Sigma ou d'autres procédés de fabrication de haute performance pour rehausser leur compétitivité et leur productivité. Tous les exemples sur ce site Web sont appuyés par des mesures spécifiques de leur réussite, dont :
 - * l'augmentation de la productivité;
 - * l'écoulement de l'inventaire;
 - * la diminution de la distance parcourue par les pièces;
 - * la réduction des déplacements des chariots à fourche;
 - * la réduction des délais d'établissement;
 - * la diminution des délais d'approvisionnement.

Ces cas de réussite et ces exemples de pratiques exemplaires sont déjà présentés sur les sites Web canadiens spécialisés et par les revues canadiennes de pointe traitant de commerce industriel. Bon nombre de ces entreprises canadiennes exposent les méthodes qui leur permettent d'atteindre ces résultats lors de visites guidées de leurs usines organisées par différents organismes qui font également la promotion de la fabrication sans gaspillage, des Six Sigma, de l'amélioration continue et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Industrie Canada invite les autres entreprises canadiennes à lui faire part de leurs cas de réussite si elles souhaitent les rendre publique dans cette section du Guide canadien des ressources sur les processus de fabrication de haute performance. http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrghpm-gcrpfhp.nsf/fr/h_at01211f.html

- **1.10 Stratégies sectorielles (IC)** Les stratégies sectorielles sont élaborées à l'intention de divers secteurs industriels, notamment l'industrie automobile, l'aérospatiale, les sciences de la vie et les télécommunications.
- 1.11 Tables rondes sur la chaîne de valeur (TRCV) (AAC) Les TRCV rassemblent des dirigeants qui interviennent à chacun des maillons de la chaîne de valeur détaillants, producteurs, usines de transformation, exportateurs et autres pour qu'ils s'entendent sur leur position concurrentielle ainsi que sur la façon de l'améliorer et de passer à l'action. Sectorielles, les TRCV sont en mesure de centrer leur réflexion sur les gestes à poser dans leur chaîne de valeur propre pour assurer la réussite générale à long terme de tous les intervenants.

2.0 Capacités de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre du Canada doit être prête à répondre aux besoins à terme du secteur de la fabrication.

- 2.1 Analyse de la Classification nationale des professions (CNP) (RHDCC) La Classification nationale des professions (CNP) établit un cadre normalisé dans le but de structurer le monde du travail en un système pratique, logique et compréhensible. Elle a été intégrée à plusieurs applications d'envergure au cours des dix dernières années. Basée sur des recherches approfondies, des analyses et des consultations sur les professions à l'échelle du pays, elle tient compte des changements qui surviennent sur le marché du travail canadien.
- www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/generic/welcome.shtml
- 2.2 Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD) voir 1.1.
- 2.3 Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) voir 1.2.
- 2.4 Connexiontravail.com (Ressources humaines et Dévéloppement des compétences Canada RHDCC) Cette base de données sur Internet est un outil peu dispendieux et efficace offert aux entreprises qui cherchent à recruter de nouveaux employés. Sur le site Connexiontravail.com sont affichés les curriculum vitæ de milliers d'étudiants post-secondaires et de récents diplômés parmi lesquels les entreprises peuvent chercher pour trouver les candidats qui répondent le mieux à leurs besoins.

- 2.5 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA) (RHDCC) Dans le cadre du Programme des conseils sectoriels, RHDCC appuie le CCEA depuis la fin des années 1980. Le Conseil canadien de l'entretien des aéronefs veille à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de services en ressources humaines à l'intention du secteur de l'entretien des aéronefs, y compris des recherches sur le marché du travail, des analyses et des normes sur les professions, des partenariats entre les secteurs privé, universitaire et public en faveur de la formation, des séances d'information sur la carrière et des stages destinés aux jeunes ainsi que l'évaluation et la reconnaissance des acquis. www.camc.ca (site Web en anglais seulement)
- 2.6 Conseil du Partenariat pour le secteur canadien de l'automobile (CPSCA) Groupe de travail sur le développement des ressources humaines (RHDCC) Les objectifs des groupes du Partenariat pour le secteur canadien de l'automobile sont :
 - * d'améliorer l'offre, ainsi que les compétences et les qualifications, des personnes qualifiées dans des domaines techniques au Canada;
 - * de promouvoir et de rehausser l'image des possibilités de carrière dans l'industrie automobile auprès des parents, des étudiants et des éducateurs;
 - de créer l'équilibre nécessaire entre les possibilités d'apprentissage appliquées et théoriques dans le système d'éducation et dans les lieux de travail:
- * d'encourager l'investissement dans l'éducation et la formation de la main-d'œuvre existante de l'automobile. Pour aider ce groupe à réaliser son mandat, huit groupes de travail ont été créés pour traiter des domaines de compétition clés dans l'industrie automobile : les politiques financières et de l'investissement, le perfectionnement des ressources humaines, l'innovation, le commerce international, la durabilité, l'harmonisation de la réglementation, l'orientation stratégique et l'infrastructure du commerce. http://capcinfo.ca/francais/wgs/wg-gdt_hrd-prh.html
- 2.7 Conseil national de recherches du Canada (CNRC) Détachements de personnel provenant de l'industrie; formation spécialisée dans le cadre de projets ou de groupes de technologie ciblés et touchant plusieurs clients avec l'industrie; programme visant à trouver des débouchés aux diplômés par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI-CNRC). www.cnrc-nrc.gc.ca
- 2.8 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) Le CRSNG appuie les gens, la découverte et l'innovation en finançant la recherche en sciences et en génie dans les universités et les collèges canadiens. Les programmes de partenariats de recherche du CRSNG présentent un intérêt particulier pour les industries manufacturières et exportatrices du Canada. Depuis plus de vingt ans, ces programmes favorisent la collaboration entre les chercheurs universitaires et l'industrie en vue de permettre la création de connaissances et de compétences, et d'en assurer le transfert à l'industrie établie au Canada. Cette année, le CRSNG investira 147 millions de dollars dans ces programmes afin d'aider l'industrie canadienne à demeurer concurrentielle et à la fine pointe de la technologie. Les programmes de partenariats de recherche du CRSNG sont d'une pertinence primordiale pour le secteur de la fabrication canadien en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants.
 - * La plupart des projets que le CRSNG finance par l'entremise de ses programmes de partenariats de recherche sont menés à l'instigation de l'industrie : les chercheurs universitaires ouvrent en étroite collaboration avec des partenaires industriels afin d'effectuer de la recherche sur des sujets directement applicables aux besoins de l'entreprise.
 - * Le CRSNG finance également des projets de validation de principe afin de faciliter davantage le transfert des idées et des inventions des laboratoires des universités vers l'industrie.
 - * Dans le cadre des partenariats avec le CRSNG, les fonds consacrés à la R-D par l'industrie sont étirés, et le risque pour l'industrie est considérablement réduit. Le CRSNG finance les coûts de la recherche jusqu'à concurrence de 50 à 100 p. 100 (selon le programme). De plus, tous les fonds affectés par l'industrie à un projet financé par l'intermédiaire des programmes de



- * Le Programme de subventions de projets stratégiques, qui finance les premiers stades de la recherche dans des domaines nouveaux qui revêtent une importance nationale, est l'un des rares programmes ciblés du CRSNG. Au cours des cinq dernières années, la fabrication a constitué l'une des composantes clés de l'un des domaines ciblés actuels du programme, celui des produits et des processus à valeur ajoutée. Ces domaines font actuellement l'objet d'un examen, et, une fois de plus, la fabrication a été retenue comme domaine ciblé en raison de la grande importance qu'elle revêt pour l'économie et la prospérité continue du Canada.
- * Le CRSNG a formé un partenariat avec les Manufacturiers et Exportateurs du Canada dans le cadre d'un programme pilote dans les collèges visant à renforcer et à élargir les liens entre les collèges et l'industrie locale.
- * C'est en travaillant avec les universités par le truchement du CRSNG que l'industrie peut établir des liens avec des personnes compétentes et expérimentées afin d'entreprendre de la recherche ciblée et de trouver des solutions aux problèmes. Deux effets résultent de cette collaboration :
 - * Les étudiants et les stagiaires postdoctoraux qui participent à un projet CRSNG-industrie peuvent constituer un bassin précieux de nouveaux employés potentiels qui connaissent déjà la technologie et les défis du partenaire industriel.
 - * Grâce à une interaction avec les chercheurs universitaires, les employés du secteur industriel prennent connaissance des plus récentes technologies et font l'acquisition de savoir et de compétences.
- * Le CRSNG cofinance également le placement pour une durée déterminée d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux en milieu industriel, créant ainsi un vecteur efficace pour le transfert de la technologie. Ces personnes acquièrent de l'expérience industrielle tout en poursuivant des études supérieures, et les entreprises ont l'occasion de travailler directement avec elles ayant ainsi accès à une autre source potentielle de recrues prêtes à occuper un emploi. www.crsng.gc.ca

2.9 Facilité d'accès aux utilisateurs universitaires (RNCan) –

Cette initiative est une entente tripartite entre le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET), le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et l'université McMaster qui permet aux professionnels hautement qualifiés d'accéder aux installations pilotes de traitement du CANMET à Ottawa.

www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/auaf/default_f.htm

- 2.10 Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) La FCI est un organisme indépendant créé par le gouvernement du Canada pour financer les infrastructures de recherche. Son mandat est de renforcer la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements sans but lucratif du Canada à réaliser de la recherche et du développement technologique de pointe dont pourra bénéficier la population canadienne. La FCI a un budget de 3,65 milliards de dollars et elle finance près de 40 p. 100 des coûts d'infrastructure des projets. Les partenaires de financement des secteurs public, privé et humanitaire fournissent l'autre portion de 60 p. 100. Selon cette formule, le capital total investi par la FCI, les établissements de recherche et leurs partenaires dépassera 11 milliards de dollars d'ici 2010. Le soutien de la FCI permet aux établissements d'établir leurs priorités en recherche afin de favoriser les domaines importants pour le Canada. Les chercheurs peuvent ainsi se mesurer aux meilleurs et aider le Canada à mieux se situer dans l'économie du savoir mondiale. Le soutien de la FCI vise :
 - * à renforcer la capacité d'innovation du Canada;
 - * à attirer et à maintenir au Canada le personnel de recherche hautement qualifié;
 - * à stimuler la formation en recherche de jeunes Canadiens;
 - à promouvoir le réseautage, la collaboration et l'approche multidisciplinaire auprès des chercheurs;



www.innovation.ca

- **2.11 Formation de mineur de fond (RNCan)** Ce programme de formation sur l'exploitation minière utilise des techniques modernes. Il est offert à la mine expérimentale de Val-d'Or.
- 2.12 Forum canadien sur l'apprentissage (HRSDC) Le FCA est une organisation diversifiée à but non lucratif qui regroupe les principaux participants de la communauté canadienne de l'apprentissage. Le FCA tient un rôle significatif dans la promotion des métiers et de la formation au Canada. La promotion de l'apprentissage est une manière efficace de développer une main-d'œuvre qualifiée. Le FCA est un partenariat entre les syndicats, le patronat, l'Alliance interprovinciale des présidents des commissions d'apprentissage, le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) et la Direction des partenariats des ressources humaines. www.caf-fca.org/french/index.asp
- 2.13 Information sur le marché du travail (IMT) (RHDCC) Information sur le marché du travail (IMT) est un service en ligne qui offre des renseignements actuels sur le marché du travail au Canada, selon les collectivités. Sur le site Web sont analysées les données et les activités locales afin d'aider les travailleurs à discerner les tendances du marché du travail et les possibilités selon les collectivités. IMT offre aussi des informations utiles sur les tendances et la rémunération de la main-d'œuvre pour les entreprises, les établissements d'enseignement et les gouvernements locaux et provinciaux. http://lmi-imt.hrdc-drhc.gc.ca
- 2.14 Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) (APECA) L'IDCI aide les petites et moyennes entreprises à acquérir ou à améliorer les compétences en matière de gestion de l'innovation ainsi que les habiletés techniques essentielles à l'amélioration de leur productivité et de leur compétitivité internationale. L'IDCI répond à des besoins cruciaux en ce qui a trait à la formation et au perfectionnement des compétences du personnel des PME; au recrutement d'experts et de gestionnaires d'expérience et de diplômés récents d'établissements postsecondaires reconnus, qui ont les compétences de pointe nécessaires à la R-D et à d'autres activités clés dans le domaine des technologies. www.acoa.ca/f/index.shtml
- 2.15 Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger (RHDCC) L'Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger est une stratégie globale et intégrée visant à faciliter l'intégration de Canadiens et d'immigrants formés à l'étranger au marché du travail du Canada. En partenariat avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants, le gouvernement atteindra cet objectif en :
 - aidant les employeurs à tirer profit des talents de travailleurs formés à l'étranger:
 - * aidant les travailleurs formés à l'étranger à mettre à profit leurs compétences et leur éducation au Canada;
 - fournissant de meilleurs renseignements ciblés sur le marché du travail relativement au processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers;
 - * offrant des services d'intégration pour aider les candidats à l'immigration à mieux se préparer avant de déménager au Canada.

www.rhdcc.gc.ca/fr/sm/comm/rhdc/nouvelles/2005/050425bg.shtml

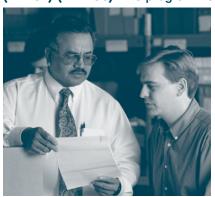
- 2.16 Partenaires du milieu de travail (RHDCC) La nouvelle organisation Partenaires en milieu de travail regroupe le patronat, les syndicats et les chefs de file de la formation. Ce forum permet d'échanger des pratiques exemplaires et des innovations et de rehausser la direction et l'engagement industriel dans le domaine du perfectionnement des compétences.

 www.rhdcc.gc.ca/fr/cmt/pmt_index.shtml
- 2.17 Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) voir 1.7.

2.18 Programme d'aide au travail indépendant (ATI) (RHDCC) – Le programme d'ATI permet aux participants de continuer à percevoir des prestations d'assurance-emploi pendant qu'ils établissent leurs entreprises. Les personnes admissibles dans le cadre de ce programme reçoivent un soutien financier et ont droit à des conseils à la planification d'entreprise (des séances de formation de groupe et des consultations individuelles). Le soutien financier est habituellement versé deux fois par mois par le programme d'assurance-emploi. www.rhdcc.gc.ca/fr/dgpe/dis/cia/subventions/travail-ind/descf_travail-ind.shtml

2.19 Programme de développement des entreprises (PDE) (APECA) – Le PDE s'adresse aux petites et moyennes entreprises et leur permet d'obtenir sans garantie des capitaux remboursables sans intérêt. Les organismes sans but lucratif qui offrent des services d'appoint aux entreprises peuvent aussi y avoir droit. Parmi les activités admissibles figurent les études commerciales, les dépenses en capital, la formation, la commercialisation, l'assurance de la qualité et les projets sans but lucratif qui appuient les entreprises de la région de l'Atlantique. Les entreprises peuvent également obtenir de l'aide pour soumissionner et ainsi passer des marchés dans les secteurs public et privé, ou mettre au point un produit ou un service novateur. www.apeca.gc.ca/f/index.shtml

2.20 Programme de Reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE) (RHDCC) – Le programme de RTCE offre un soutien financier et stratégique



à diverses organisations (conseils sectoriels, industrie, organismes de réglementation, provinces et territoires, organisations d'aide aux immigrants et établissements d'enseignement) pour l'élaboration d'une approche nationale de la vérification des titres de compétences étrangers des travailleurs pour certaines professions et dans certains secteurs de l'économie afin que ces travailleurs puissent accéder au marché du travail canadien. Le but du programme est d'améliorer les possibilités sur le marché du travail des personnes formées à l'étranger pour les professions et les secteurs ciblés.

www.rhdcc.gc.ca/fr/sm/comm/rhdc/nouvelles/2005/050425bb.shtml

2.21 Programme des conseils sectoriels (PCS) (RHDCC) – Les conseils sectoriels, dont les membres représentent des groupes d'intervenants clés dans un même secteur, sont des organismes financés dans le cadre du PCS de RHDCC. Ils se penchent sur les questions relatives aux ressources humaines et les besoins en matière de compétences les plus importants dans leur secteur, y compris la définition des enjeux sur le plan des ressources humaines, le recrutement et le maintien en poste des travailleurs, l'élaboration de stratégies de sensibilisation au secteur et à la carrière ainsi que la promotion du lieu de travail comme milieu d'apprentissage. En bout de ligne, ils aident les employeurs et les travailleurs à trouver des solutions adaptées aux besoins de leur secteur. Grâce à sa capacité de faire collaborer l'industrie avec des éducateurs et des formateurs, le système d'éducation canadien est davantage en mesure de répondre aux exigences du marché du travail. Les travailleurs acquièrent les compétences dont ils ont besoin, alors que les employeurs obtiennent une main-d'œuvre qualifiée. On trouve des conseils sectoriels dans diverses industries, y compris celles du textile, du vêtement, de l'acier, des produits du bois, de l'automobile, de l'aviation, de la transformation alimentaire et des produits de plastique.

www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/nav/nav haut/programme/ips.shtml

2.22 Programme des normes interprovinciales « Sceau rouge » (RHDCC) – Le programme « Sceau rouge » a été lancé dans le but d'offrir une plus grande mobilité aux travailleurs qualifiés du Canada. Le programme est géré par un directeur de l'apprentissage dans chaque province et dans chaque territoire, il est guidé par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage. Une analyse des professions à l'échelle nationale, élaborée pour chacun des métiers « Sceau rouge », sert de fondement pour mettre en œuvre des examens normatifs

interprovinciaux, et on encourage les provinces et les territoires à utiliser ces analyses dans l'élaboration de leurs programmes d'éducation. Des efforts sont en cours afin d'élargir la portée du programme et en simplifier le processus actuel de développement et de révision des analyses et des examens des professions à l'échelle nationale. www.sceau-rouge.ca/Site/index f.htm

2.23 Programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) (Instituts de recherche en santé du Canada – IRSC, CRSNG, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada – CRSHC et IC) – Les Réseaux de centres d'excellence sont des partenariats de recherche uniques auxquels participent des universités, l'industrie, les gouvernements et des organisations sans but lucratif. Ces partenariats ont pour but de veiller à ce que la recherche et l'expertise entrepreneuriale du Canada aient des retombées économiques et sociales pour tous les Canadiens. Partie intégrante de la stratégie d'innovation du gouvernement fédéral, ces partenariats de recherche nationaux multidisciplinaires et multisectoriels lient l'excellente recherche au savoir-faire industriel et à l'investissement stratégique. www.rce.gc.ca

2.24 Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) (Citoyenneté et Immigration Canada – CIC et RHDCC) – Dans le cadre du PTET, les travailleurs étrangers sont admis au Canada pour répondre temporairement aux besoins en ressources humaines d'un employeur selon certaines conditions. Pour ce faire, il faut démontrer que l'entrée du travailleur étranger :

- n'aura pas d'effets contraires sur les possibilités d'emploi et de carrière des Canadiens;
- * aura un effet bénéfique significatif au Canada.Les employeurs doivent prouver que le besoin d'un travailleur étranger est réel. Deux ministères, RHDCC et CIC, sont responsables de la gestion des demandes pour ce programme. RHDCC évalue et confirme le besoin d'un employeur en travailleurs étrangers et CIC évalue l'admissibilité de chaque travailleur étranger et produit les permis de travail requis.

www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/nav/nav_haut/programme/te.shtml

2.25 Programme Objectif carrière des conseils sectoriels (RHDCC) – Ce programme est une initiative nationale à laquelle participent le gouvernement du Canada, les conseils sectoriels et les organisations intersectorielles. Les conseils sectoriels élaborent des projets pour aider les jeunes de niveau postsecondaire à trouver des emplois de qualité, en plus d'être les gestionnaires de projet en évaluant et en associant les employeurs et les participants en fonction des exigences d'admissibilité au programme et en assumant les responsabilités de la gestion financière globale des projets.

www.rhdcc.gc.ca/fr/pip/prh/sc_ips/poc.shtml

2.26 Programme pilote du Fonds d'infrastructure des centres de formation (FICF) (RHDCC) – Ce programme vient en aide aux centres de formation patronaux-syndicaux, lesquels ont un besoin de plus en plus pressant de remplacer leurs équipements ou d'acquérir du nouveau matériel de formation. Ce besoin découle du fait que les métiers ont subi des changements technologiques importants, que les champs de compétence se sont élargis et que les programmes de formation ont évolué en conséquence, d'où la nécessité de disposer de matériel neuf pour répondre à la demande de nouvelles qualifications professionnelles. www.rhdcc.gc.ca/fr/pip/prh/ficf/lignes_directives.shtml

2.27 Stratégie des compétences en milieu de travail (SCMT) (RHDCC) – La SCMT vise à aider les Canadiens à devenir les travailleurs les mieux formés et les plus qualifiés au monde, tout en veillant à ce que les besoins des employeurs soient pourvus. La Stratégie veille aussi à ce que le Canada ait une main-d'œuvre diversifiée qui comprend les langues et les cultures d'autres pays,donnant ainsi au Canada un avantage distinct face à la concurrence internationale. Le gouvernement collabore avec les entreprises, les syndicats, les provinces et les territoires, les conseils sectoriels et les travailleurs pour veiller à ce que tous les Canadiens puissent avoir la possibilité de développer leurs compétences et d'obtenir des emplois valorisants et productifs. La Stratégie des compétences en milieu de travail :

veille à ce que la main-d'œuvre canadienne soit hautement qualifiée,

- souple et capable de s'adapter;
- bâtit un marché du travail souple et efficace;
- * répond aux besoins des employeurs pour s'assurer que nos milieux de travail soient productifs, novateurs et concurrentiels.

www.rhdcc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/cmt/initiatives/icmt/ICMT_resume _propositions.shtml&hs=hzp

- 2.28 Stratégie des métiers et de l'apprentissage (SMA) (RHDCC) La SMA est axée sur les défis auxquels est confrontée l'économie canadienne dans le contexte des métiers et de l'apprentissage. Elle favorise l'adoption d'une approche nationale plus cohérente et souple en ce qui a trait à la formation, à la coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et à l'amélioration de l'apprentissage en tenant compte des avantages de l'innovation et des taux de réussite. www.rhdcc.gc.ca/fr/cmt/faq.shtml
- **2.29 Subventions salariales ciblées (RHDCC)** Ce programme offre des subventions salariales temporaires aux employeurs pour les encourager à embaucher des personnes qui ne le seraient pas autrement, notamment des travailleurs ayant des incapacités ou des jeunes qui ont peu d'expérience. On peut avoir recours à la subvention salariale ciblée pour une période allant jusqu'à un an et demi.

www.rhdcc.gc.ca/fr/dgpe/dis/cia/subventions/ssc/descf_ssc.shtml

3.0 Innovation

Les manufacturiers canadiens doivent être reconnus en tant que point de référence pour l'innovation, la flexibilité et l'amélioration continue dans le monde.

- 3.1 Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD) voir 1.1.
- 3.2 Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) voir 1.2.
- 3.3 Canadian Innovation Centre (CIC) (les partenaires comprennent l'APECA et le Réseau Entreprises Canada) Le CIC a la réputation de toujours bien guider l'entrée des innovations et des inventions sur le marché. Depuis sa fondation en 1981 en tant qu'organisation indépendante à but non lucratif, le Centre a travaillé avec plus de 70 000 inventeurs et entreprises novatrices au Canada, il a évalué plus de 13 000 nouvelles idées de produits et il a guidé des milliers de mises en marché de nouveaux produits. À l'origine, le Centre mettait l'accent sur l'aide aux inventeurs et aux entrepreneurs afin de matérialiser leurs idées et de commercialiser le produit final. Aujourd'hui, le CIC se consacre plutôt aux innovations d'entreprises existantes. Le CIC joue un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie d'innovation du Canada.
- 3.4 Centre de développement des transports (CDT) (Transports Canada TC) Le CDT est l'organisation de recherche de Transports Canada. Il est à la tête d'un programme de R-D couvrant tous les moyens de transport aérien, maritime, routier et ferroviaire ainsi que du transport des marchandises dangereuses, de l'accessibilité, des facteurs humains et des systèmes de transport intelligent. www.tc.gc.ca/cdt/menu.htm
- **3.5 Centre de recherche sur les communications Canada (CRC) (IC)** Le CRC vient en aide aux entreprises de haute technologie et aux entreprises en démarrage dans le domaine des nouvelles technologies en offrant un accès aux technologies, à l'expertise en recherche et aux laboratoires du CRC, ainsi qu'à un large éventail d'activités de soutien. **www.crc.ca**
- **3.6 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)** voir 2.8.
- 3.7 Conseil du Partenariat pour le secteur canadien de l'automobile (CPSCA) Groupe de travail sur l'innovation (IC) Le Groupe de travail sur l'innovation vise les objectifs suivants : continuer à favoriser l'innovation dans le secteur de l'automobile par le biais d'un environnement d'affaires concurrentiel à

l'échelle mondiale qui encourage la recherche et le développement de procédés et de produits utiles pour l'industrie; commercialiser des idées pour conserver et créer des emplois à valeur ajoutée, et de la richesse au Canada. www.capcinfo.ca/français/home-accueil.html

- 3.8 Conseil national de recherches du Canada (CNRC) Bon nombre d'instituts affiliés au CNRC mettent en œuvre d'importants programmes de recherche pour élaborer de nouvelles technologies de conception et de fabrication, des codes et des normes ainsi que des installations industrielles propices aux partenariats pour tisser des liens de collaboration avec l'industrie, et donner naissance à de nouvelles entreprises. Le CNRC est le fer de lance des programmes de noyautage et d'innovation dans les régions. Il favorise un rayonnement mondial par la tenue de conférences, d'ateliers et de séminaires internationaux. www.cnrc-nrc.qc.ca
- 3.9 Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) voir 2.10.
- 3.10 Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) (APECA) Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) Le FIA vise à renforcer l'économie du Canada atlantique en accélérant le développement de l'industrie du savoir. Il est axé sur les projets de R-D mis en œuvre en sciences naturelles et appliquées ainsi qu'en sciences sociales, lorsqu'ils sont manifestement liés à la conception ou à la commercialisation de produits, de procédés ou de services fondés sur la technologie. Les organisations admissibles comprennent les universités, les établissements de recherche et les entreprises privées. Les promoteurs commerciaux désireux d'obtenir un financement d'un million de dollars ou moins n'ont pas droit au FIA. Cependant, leurs projets peuvent bénéficier d'un appui dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE) de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).
- * La création de postes d'agents de liaison industriels s'inscrit dans le cadre du FIA pour aider à tisser des liens entre les universités et l'industrie, à commercialiser le savoir-faire issu de la recherche universitaire et à conclure de nouveaux partenariats de recherche avec le secteur privé.

 www.acoa.ca/f/financial/aif/index.shtml
- **3.11 Groupe d'experts en commercialisation (IC)** Industrie Canada a créé un groupe d'experts ayant pour objet de conseiller le gouvernement du Canada sur les moyens de veiller à ce que les nouvelles technologies et les nouveaux produits soient offerts sur le marché pour que tous les Canadiens puissent en profiter. Grâce à ce groupe, le gouvernement du Canada définira les nouvelles stratégies afin que le Canada puisse améliorer le rendement de la commercialisation dans les années à venir. Le groupe formulera des conseils en ce qui a trait :
 - * aux moyens d'encourager l'introduction de processus et de produits nouveaux sur le marché tout en protégeant l'intérêt public;
 - * aux moyens d'exploiter le potentiel des connaissances et des technologies nouvelles développées grâce aux fonds publics afin d'élaborer des applications et des innovations concrètes dont pourraient profiter l'industrie et les Canadiens dans la vie quotidienne;
 - * au milieu propice à la commercialisation (dont le Canada ne dispose peut-être pas), notamment l'offre de capital de risque, les compétences, l'infrastructure et la sécurité de la propriété intellectuelle.

http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inepc-gdc.nsf/fr/home

3.12 Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance (IC) – Il s'agit d'une source d'information pertinente et à jour destinée aux fabricants canadiens afin de les aider à trouver les outils, les gens et les ressources dont ils ont besoin pour améliorer leur rendement. Ce guide comprend une liste de conseillers canadiens spécialistes du domaine de la fabrication sans gaspillage; des visites virtuelles d'usines; des bulletins d'information électroniques ainsi que des liens vers des consortiums canadiens et des alliances sans but lucratif d'entreprises qui organisent des séances d'apprentissage mutualisé et de discussions entre pairs pour aider les entreprises à atteindre un niveau de rendement figurant parmi les plus performants au monde. http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrghpm-gcrpfhp.nsf/fr/home



- * soutenir la recherche et le développement pertinents;
- * favoriser la capitalisation de la recherche financée par l'état afin de créer plus de produits de technologie d'assistance et d'innovation médicale axés sur le marché qui ont été validés par l'utilisation efficace de l'évaluation, de l'estimation et de l'examen des technologies;
- * aider les entreprises en démarrage à être mieux financées afin qu'elles soient en mesure de négocier des partenariats de commercialisation internationale et d'attirer des investissements et des collaborations en recherche;
- * rehausser le potentiel des PME en créant des produits et des entreprises prêtes à exporter et, finalement, plus d'entreprises de commercialisation internationale à croissance rapide. L'accélération de la croissance des grappes permettra d'accroître la commercialisation de la recherche financée par l'état, de créer plus d'emplois dans l'économie du savoir et d'augmenter les ventes à l'exportation. Ailleurs, les grappes prospères ont démontré l'importance de la capacité de réception accrue, non seulement pour commercialiser la recherche auprès du secteur mais aussi pour attirer les entreprises en démarrage et de recherche d'ailleurs.

www.htx.ca/htx/Index.aspx (site Web en anglais seulement)

- 3.14 IDÉE-PME (Développement économique Canada pour les régions du Québec DEC-Q) IDÉE-PME est un programme d'aide financière qui s'adresse aux PME du Québec pour leur permettre de multiplier leurs perspectives commerciales et de contribuer ainsi au potentiel de développement régional. L'aide peut être offerte dans le cadre de projets d'innovation, de recherche et développement et de conception, d'expansion des marchés d'exportation ainsi que de projets d'entreprenariat qui dynamisent le milieu des affaires. www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/idee pme.asp?LANG=FR
- 3.15 Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLe) (Ressources naturelles Canada RNCan) L'ICRMLe est un partenariat entre l'industrie et le gouvernement qui voit à la coordination de la recherche et du développement dans le domaine des matériaux et des procédés permettant l'allégement du matériel dans les transports. Le Comité directeur industriel assure la direction de l'initiative, alors que le Secrétariat fédéral assure la coordination du projet. Les objectifs de l'ICRMLe sont :
 - de réduire les émissions de gaz à effet de serre en améliorant l'efficacité des véhicules de transport;
 - * de rehausser la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes dans la chaîne de production de véhicules.

http://climri.nrcan.gc.ca/default_f.htm

- **3.16** Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) voir 2.14.
- 3.17 Initiative de représentation accrue (IRA) (CICan) Lancée en septembre 2003, l'IRA est un partenariat conclu entre des ministères et des organismes fédéraux pour faire progresser stratégiquement les relations canado-américaines en vue de mieux promouvoir et de défendre les intérêts politiques et commerciaux du Canada dans son plus vaste marché. L'IRA milite en faveur de la création de 20 nouveaux consuls honoraires dans les villes où le Canada n'est pas encore représenté, y compris Portland (Maine), Pittsburgh, Nouvelle-Orléans, Memphis, Omaha, Cleveland, Portland (Oregon) et Richmond. Parmi les partenaires de l'IRA figurent Commerce international Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Affaires étrangères Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Agence de développement économique pour les régions du Québec, Industrie Canada, le Conseil national de recherches du Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.
- 3.18 Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA voir 1.7.

3.19 Partenariat technologique Canada (PTC) - voir 1.8.

3.20 Politique des Retombées industrielles et régionales (RIR) (IC) — La politique des RIR fournit un cadre pour utiliser les activités d'approvisionnement du gouvernement fédéral dans les domaines de la défense et de la sécurité comme levier pour promouvoir le développement industriel et régional dans l'ensemble du Canada. Elle exige des principaux entrepreneurs choisis pour d'importantes acquisitions de matériel de défense qu'ils investissent dans l'économie canadienne un montant égal à la valeur des contrats remportés. Ces entrepreneurs saisissent des occasions au Canada qui s'inscrivent dans la logique de leur stratégie d'affaires. L'expérience indique que la politique canadienne des RIR est un bon catalyseur pour faire connaître les capacités des petites et moyennes entreprises du pays. Il arrive souvent que les relations commerciales établies se prolongent au-delà des contrats. Assurant l'administration de cette politique, Industrie Canada a produit un guide pour répondre aux demandes d'information.

http://irb-rir.gc.ca/epic/internet/inad-ad.nsf/fr/ad03657f.html

3.21 Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) (CNRC) – Le PARI offre des services de consultations professionnelles et d'aide technique aux entreprises constituées en personne morale dont le personnel compte 500 employés ou moins. Les principales activités du PARI sont :

* des sérvices de consultation – notamment, la recherche de documentation ou de brevets, l'orientation vers d'autres programmes ou services, la recherche d'expertise, des services de diagnostic;

* un soutien financier pour la recherche et le développement – le PARI peut financer jusqu'à 50 p. 100 des coûts de certains projets de développement, de 5 000 à 350 000 dollars;

* l'initiative jeunesse – le PARI a deux programmes de stages. Le Programme de stage en science et technologie et le Programme de stage de recherche conjointe en sciences encouragent les entreprises de haute technologie à engager de nouveaux diplômés universitaires ou collégiaux pour des stages de six mois;

* le développement durable – les 260 conseillers en technologie industrielle du PARI offrent de l'information et de l'aide aux entreprises qui souhaitent adopter des techniques environnementales dans leurs produits, leurs procédés et leurs services.

http://irap-pari.nrc-cnrc.gc.ca

3.22 Programme de développement des entreprises (PDE) – see 2.19.

3.23 Programme de partage des frais pour l'investissement (PPFI) (AAC) –

Le PPFI est un moyen d'accroître le niveau de collaboration en recherche agroalimentaire entre le secteur privé et AAC. Grâce à ce programme, le Ministère investit une somme équivalente ou inférieure à celle de l'industrie pour tout projet en R-D effectué en collaboration. Cette approche, qui permet de mieux rentabiliser les fonds que l'industrie consacre à la recherche, garantit au Ministère que ses priorités de recherche reflètent bien les besoins réels du secteur. En mobilisant directement les investisseurs de l'industrie qui ouvrent dans la recherche, le PPFI permet d'accélérer le



processus de transfert de la nouvelle technologie vers le secteur privé. http://res2.agr.gc.ca/indust/mii/index f.htm

3.24 Programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) – voir 2.23.

3.25 Programme des textiles canadiens CANtex (IC) – CANtex est une initiative triennale de 76,7 millions de dollars lancée par le gouvernement du Canada en 2004 afin d'aider les entreprises canadiennes de fabrication de textile à devenir plus concurrentielles et prêtes à tirer profit des nouveaux débouchés. Le

Programme s'appuie sur les succès du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV), qui a permis de financer 394 projets visant à aider les entreprises du textile et du vêtement à accroître leur productivité, à diminuer leurs coûts, à améliorer leur performance et à trouver de nouveaux marchés pour leurs produits. www.strategis.ic.gc.ca/ptc

- 3.26 Programme d'innovation régionale stratégique (IRS) (DEC-Q) Ce programme a pour objectif de renforcer la compétitivité des secteurs industriels et d'encourager la diversification de l'économie et la revitalisation des communautés rurales et autochtones aux prises avec une situation de déclin. www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/irs_LLL.asp?LANG=FR
- 3.27 Réseau canadien de technologie (RCT) (CNR) Le RCT propose aux entreprises un large éventail de services de technologie et de soutien grâce à un réseau national de conseillers. Ces conseillers offrent aux entreprises des consultations personnalisées dans le but de les aider à discerner leurs besoins technologiques et à trouver des solutions et des possibilités. Chaque conseiller est embauché par une organisation canadienne reconnue pour ses compétences techniques et entrepreneuriales. Ensemble, ces organisations offrent plus de 11 000 services, domaines d'expertise, technologies et possibilités de recherche et de développement. http://ctn-rct.nrc-cnrc.gc.ca
- **3.28 Service des délégués commerciaux (CICan)** Le Service de délégués commerciaux aide les entreprises qui ont étudié et choisi leur marché cible et peuvent prouver leur volonté de réussir sur le marché international. Les services offerts par les 140 bureaux de Services des délégués commerciaux à l'étranger comprennent :
 - * l'aperçu du potentiel de marché;
 - * la recherche de contacts clés;
 - * les renseignements pour les visites;
 - * des rencontres personnelles;
 - * des informations sur les entreprises locales;
 - * le dépannage en cas de problème.

www.infoexport.gc.ca

- 3.29 SourceCAN (appuyés par IC, la Corporation commerciale canadienne CCC, Équipe Canada Inc. et Entreprises Canada) SourceCAN est un marché d'affaires électroniques gratuit qui associe les produits et les services canadiens avec des milliers de possibilités d'affaires affichées par des entreprises et des gouvernements nationaux ou internationaux. SourceCAN offre un soutien clé aux entreprises canadiennes sur le marché international. SourceCAN a reçu un soutien considérable de l'industrie, d'autres ministères fédéraux, des provinces et d'organisations du secteur privé. De concert avec son vaste réseau d'alliances et de partenariats, SourceCAN s'emploie à offrir à tous les Canadiens un marché ouvert et équitable tout en maintenant des coûts faibles et un accès égalitaire. Les éléments clés de SourceCAN sont :
 - * Base de données complète et actualisée de l'expertise des entreprises canadiennes:
 - Système international de jumelage d'appels d'offres / soumissions, accessible aux PME canadiennes;
 - Multiples possibilités de transmission des débouchés à l'échelle nationale et internationale;
 - * Service de jumelage de partenaires internationaux et nationaux permettant aux entreprises étrangères d'établir des relations stratégiques avec les entreprises canadiennes;
 - * Nouvelles d'affaires, ressources, informations et liens utiles;
 - Le Hall d'exposition virtuel, un outil de commercialisation;
 - * Base de données sur les missions et les activités.

Les principaux avantages de SourceCAN sont :

* La création d'une communauté ouverte sur le commerce international, permettant à tous les fournisseurs, particulièrement les PME, de traiter par voie électronique avec un acheteur, peu importe leur emplacement géographique;

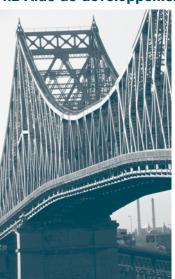
- La réduction substantielle des coûts administratifs des fournisseurs d'appels d'offres;
- * La réduction des coûts de transaction du secteur privé avec le gouvernement;
- * L'utilisation efficace d'Internet pour la recherche de fournisseurs;
- * La création d'une communauté commerçante internationale branchée. Un moyen efficace pour promouvoir les affaires électroniques au Canada et d'améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes sur le marché mondial. www.SourceCAN.com
- 3.30 Tables rondes sur la chaîne de valeur (TRCV) voir 1.11.
- 3.31 Tables sur le développement durable des secteurs (TDDS) (Environnement Canada EC) Les TDDS sont des forums qui réunissent des représentants du gouvernement, de l'industrie (de toutes les étapes de la chaîne de valeur), d'organisations non gouvernementales, de syndicats et de groupes autochtones. Le but de ces tables est de déterminer les priorités et de formuler des recommandations pour atteindre le niveau le plus élevé possible de qualité de l'environnement, et de ce fait améliorer la qualité de vie des Canadiens par trois moyens : d'abord, en renforçant la santé et le bien-être; ensuite, en conservant l'environnement naturel et, en développant la compétitivité à long terme du secteur minier. Les quatre premiers secteurs qu'on étudiera aux tables seront les suivants : les produits chimiques, l'énergie, la foresterie et l'exploitation minière. Les représentants examineront toute la chaîne de valeur, qui pourra inclure dans certains cas la fabrication et l'exportation. Les TDDS mettent en application les trois caractéristiques essentielles de la réglementation intelligente en soutenant :
- la collaboration dans l'élaboration de la réglementation et d'autres accords axés sur le rendement;
- l'amélioration du système de réglementation pour encourager le renouvellement et le perfectionnement continus;
- * la création d'avantages sociaux, économiques et environnementaux. www.cenrce.org/fre/consultations/consultations_in_progress/04_12_Sector_Sustainability.html.

4.0 Développement du commerce international -

Les entreprises canadiennes doivent pouvoir exercer leurs activités à l'échelle internationale.

4.1 Accord de promotion et de protection de l'investissement étranger (APIE) (CICan) – Un APIE est un accord bilatéral visant à protéger et à promouvoir l'investissement étranger par des droits et des obligations juridiques ayant force obligatoire pour les parties. Un APIE énonce les droits et obligations de chacun des pays signataires quant au traitement de l'investissement étranger. En général, l'APIE contient des exceptions convenues aux obligations. L'APIE assure aux investisseurs étrangers qu'ils recevront un traitement aussi favorable que leurs homologues nationaux ou les investisseurs d'autres pays; que leurs investissements ne seront pas expropriés sans que des indemnités suffisantes ne leur soient versées promptement; qu'ils ne seront en aucun cas soumis à un traitement inférieur à la norme minimale prévue dans les règles du droit international coutumier. De plus, dans la plupart des cas, les investisseurs devraient pouvoir investir leurs capitaux et rapatrier leurs investissements et leurs gains de placement. Lorsque le Canada a commencé à négocier des APIE en 1989 pour obtenir des engagements en matière de libéralisation et de protection de l'investissement, il s'est inspiré d'un accord type élaboré sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En 2003, le Canada a mis à jour son APIE type, afin de refléter et de mettre à profit son expérience accrue de la mise en œuvre et du fonctionnement du chapitre de l'ALENA touchant les investissements. Cet exercice avait pour principal objet d'améliorer la clarté en ce qui concerne les obligations de fond, de maximiser l'ouverture et la transparence dans le processus d'arbitrage, ainsi que d'améliorer la discipline et l'efficacité dans les procédures de règlement des différends. Le Canada visait également à rendre plus transparentes les réserves et les exceptions énumérées, selon les disciplines importantes énoncées dans l'Accord. www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/fipa-fr.asp

4.2 Aide au développement des collectivités (ADC) (IC) - À l'origine, le



programme ADC se concentrait sur les mesures visant à aider les collectivités à surmonter les pertes d'emploi attribuables au déplacement ou au déménagement d'un établissement public. Son mandat actuel comporte deux volets. D'une part, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) aident les entreprises locales à se diversifier, ce qui a pour effet de stabiliser la base d'emploi dans la collectivité. D'autre part, outre des conseils et des moyens d'accéder plus facilement à d'autres programmes, elles offrent des prêts administrés par une commission locale. Les SADC fournissent divers services à leurs collectivités, y compris des prêts aux entreprises, du soutien technique, de la formation et des séances d'information. Elles prennent également part à diverses initiatives communautaires, y compris des processus de planification stratégique, des recherches et des études de faisabilité et la mise en œuvre de nombreux projets de développement économique dans les collectivités.

4.3 Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD) – voir 1.1.

4.4 Corporation commerciale canadienne (CCC) - La CCC est établie par une loi du Parlement, la Loi sur la corporation commerciale canadienne de 1946, qui en précise le vaste mandat : favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays et aider les personnes au Canada à trouver des débouchés pour les marchandises et les denrées qui peuvent être exportées du Canada. La Loi offre à la CCC un large éventail de pouvoirs, y compris l'exportation de marchandises ou de denrées, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. À titre d'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, la CCC intervient d'abord comme un entrepreneur principal d'envergure internationale, facilitant les opérations d'exportation au nom des exportateurs canadiens. La valeur ajoutée qu'offre la CCC aux exportateurs canadiens se base sur trois « C » : la crédibilité, la confiance et les contrats. La CCC bâtit la confiance dans les exportations canadiennes en leur donnant la crédibilité d'une garantie de bonne exécution soutenue par l'État qui contribue à ouvrir des portes et favorise l'obtention de contrats avec de meilleures conditions. Par conséquent, depuis sa création, la CCC a aidé des milliers d'entreprises de partout au Canada à effectuer des exportations pour plus de 30 milliards de dollars et a facilité les ventes aux gouvernements étrangers et aux acheteurs du secteur privé dans plus de 100 pays.

La CCC joue un vaste rôle dans le programme stratégique public du gouvernement du Canada. Elle offre aux entreprises canadiennes un accès aux occasions offertes sur les marchés internationaux, facilite les échanges avec les acheteurs d'autres pays – principalement dans les marchés du secteur public – et égalise les règles du jeu pour les exportateurs canadiens. Les marchés d'approvisionnement gouvernementaux donnent souvent lieu à des concours imparfaits à cause de la complexité réglementaire, des politiques internes et d'obstacles non officiels. La CCC aide les sociétés canadiennes à accéder aux marchés d'approvisionnement gouvernementaux étrangers d'une valeur de 5,5 billions de dollars et de remporter des contrats avec les meilleures modalités possibles. Sans la CCC, bon nombre de ces marchés seraient inaccessibles aux entreprises canadiennes. Plus précisément, la capacité de la CCC de signer des contrats de gouvernement à gouvernement simplifie le processus décisionnel dans de nombreux pays et fournit à l'acheteur une excellente garantie de rendement.

Depuis toujours, les États-Unis ont été le principal marché de la CCC; elle aide de façon importante le gouvernement du Canada à réaliser son objectif prioritaire de travailler avec les É.-U. à la satisfaction des besoins en sécurité des deux pays. La CCC agit comme gardien de l'Accord sur le partage de la production

de défense (APPD) de 1956 entre le Canada et les É.-U., établi pour assurer une utilisation plus efficace des capacités industrielles américaines et canadiennes dans des domaines liés à la défense. L'APPD est largement reconnu comme la pierre angulaire de la base industrielle militaire de l'Amérique du Nord, ayant d'ailleurs servi de référence d'un organisme bilatéral, l'Organisation de l'infrastructure nord-américaine de l'industrie de la défense, aujourd'hui désigné comme la North American Technology and Industrial Base Organization. De plus, la CCC sert d'instrument de passation de marchés au Canada dans ses efforts pour répondre aux besoins en approvisionnement du ministère américain de la Défense et de nombreux entrepreneurs principaux des É.-U. En temps de crise ou de conflit, comme lors de la crise du Golfe persique de 1990-1991, la CCC est appelée à appuyer la mobilisation industrielle des sources d'approvisionnement canadiennes pour que le Canada honore ses obligations envers les É.-U. en vertu de l'APPD. www.ccc.ca/index.html

- **4.5 CPSCA Groupe de travail sur l'harmonisation de la réglementation (IC)** Ce groupe a pour objectif de faciliter l'harmonisation des règlements dans le secteur automobile sur trois plans :
 - * les produits un environnement qui respecte l'autocertification en fonction d'une série d'exigences réglementaires applicables dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et, à long terme, dans le monde, et qui répond de façon efficace aux besoins de la société;
 - * au Canada un ensemble unique d'exigences qui s'appliqueront à la fabrication et à l'utilisation des véhicules dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada;
 - * de façon générale une politique d'harmonisation officielle, qui comporte des énoncés clairs et qui est reconnue par l'ensemble des ministères ayant des responsabilités dans le secteur automobile.

http://capcinfo.ca/francais/wgs/wg-gdt_rh-hr.html

- **4.6 CPSCA Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale (IC)** Ce groupe a pour objectif de concevoir un plan d'intervention d'urgence dans le secteur automobile pour le transport de marchandises et le transfert de services, la coordination ou l'harmonisation des objectifs en matière de commerce et de sécurité sur une base binationale ainsi que l'examen d'autres moyens de transport pour veiller à ce que les intérêts du secteur automobile soient harmonisés avec les objectifs gouvernementaux ou fassent l'objet d'efforts de coordination. http://capcinfo.ca/francais/wgs/wg-gdt ti-ic.html
- **4.7 Réseau Entreprises Canada** Entreprises Canada aide le milieu des affaires à accéder plus facilement aux programmes, aux services et aux dispositions réglementaires du gouvernement. La constitution canadienne établit des compétences pour un vaste éventail d'enjeux aux échelons fédéral, provincial et territorial, mais la complexité des mandats se chevauchant peut créer de la frustration. Les entrepreneurs veulent obtenir des réponses simples provenant d'une source unique et utile. Le réseau Entreprises Canada répond à ce besoin grâce à un guichet d'information unique accessible de multiples façons. www.entreprisescanada.qc.ca
- 4.8 Équipe Canada inc. (ECI) (CICan) Équipe Canada inc. est un réseau de ministères et d'organismes fédéraux qui, de concert avec des provinces, des territoires et d'autres partenaires, aident les entreprises canadiennes à se préparer à pénétrer le marché mondial. Son principal rôle est d'informer les entreprises, leur transmettre les compétences essentielles et les soutenir afin qu'elles puissent mener à bien leurs projets d'exportation. ECI offre un vaste éventail d'outils pour aider les entreprises à se préparer à l'exportation, à développer leur potentiel à ce chapitre ou à atteindre de nouveaux marchés. Parmi ces outils figurent le Carnet de route pour l'exportation (disponible sous la forme d'une publication, d'un cédérom ou sur Internet), le Guide pas-à-pas à l'exportation, qui oriente ses utilisateurs dans le processus d'exportation, le Plan d'exportation interactif, qui aide les entreprises à se doter d'un plan d'exportation personnalisé, et les ateliers Destination: marchés internationaux d'une demi-journée, tenus d'un bout à l'autre du pays, lesquels aident les participants à acquérir les compétences liées aux tâches à accomplir. www.exportsource.ca

- 4.9 Équipe commerce Nouvelle-Écosse (ECNE) (APECA) ÉCNE est le réseau dont s'est dotée la Nouvelle-Écosse, sous la forme d'un partenariat entre les secteurs public et privé, pour stimuler les activités d'exportation. Ce partenariat offre aux exportateurs éventuels et actifs un accès à divers programmes et services commerciaux. Les services fournis aident les entreprises de la Nouvelle-Écosse dans quatre domaines clés : la préparation à l'exportation pour assurer l'acquisition des outils, des compétences et des ressources nécessaires à la pénétration des marchés étrangers; la capacité d'entrer sur les marchés et de s'y développer en encourageant les exportateurs éventuels et actifs à percer de nouveaux marchés dans le cadre de missions et de foires commerciales, et grâce à l'identification des débouchés; le renforcement du rendement en aidant les exportateurs à accroître leur productivité, leurs ventes, leurs profits et la création d'emplois chez eux; des services visant à attirer l'investissement direct étranger par la promotion de la Nouvelle-Écosse ailleurs dans le monde.
- **4.10 Équipe d'innovation Canada Nouvelle-Écosse (EICNE) (APECA)** L'ÉICNÉ est née à l'automne 2002, après le lancement de la Stratégie d'innovation du Canada et la diffusion, par le gouvernement provincial, d'un cadre intitulé « Innovative Nova Scotia ». Sa mission comporte trois volets : mettre au point une approche coordonnée pour favoriser l'innovation en Nouvelle-Écosse, notamment en fournissant une tribune pour communiquer et échanger des politiques et des résultats de recherche; cerner les enjeux prioritaires communs qui nécessitent des efforts concertés; concevoir et appliquer des plans d'action.
- **4.11 Équipes sectorielles commerciales Canada (ESCC) (CICan, IC)** voir 1.4.
- **4.12 Exportation É.-U. (CICan)** Exportation É.-U. regroupe trois programmes : NEÉF, EXPORT É.-U. et CONTACTS EXPORT, qui soutiennent l'initiative du gouvernement visant à accroître le nombre d'exportateurs vers les États-Unis. Depuis 1984, plus de 21 000 sociétés canadiennes ont participé à ces programmes d'exportation. Dans le contexte actuel de l'économie mondiale, les sociétés canadiennes sont encouragées à considérer les É.-U. comme le prolongement naturel de leurs marchés nationaux. L'ALÉNA ouvre d'importants débouchés commerciaux et les É.-U. sont un tremplin idéal pour accéder aux marchés en développement des autres pays du monde.

NEÉF, le Programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers, est un outil d'initiation à l'exportation conçu à l'intention des entreprises canadiennes qui n'exportent pas encore vers les É.-U. Ce programme initie aux rudiments de l'exportation notamment en fournissant des renseignements pratiques sur les exportations ainsi que des contacts directs avec les marchés américains.

EXPORT É.-U., le Programme Exportateurs aux États-Unis (autrefois connu sous le nom de NEÉF Plus), aide les entreprises canadiennes qui exportent déjà vers les É.-U. en combinant des séances données par des experts de l'industrie, la visite d'une importante foire commerciale nationale ou régionale et des rencontres avec des distributeurs, des représentants et des acheteurs. EXPORT É.-U. vise à aider les entreprises qui exportent déjà vers les États-Unis à élargir leurs marchés vers d'autres régions des É.-U.

Le programme CONTACTS EXPORT vient en aide aux entreprises canadiennes qui n'exportent pas encore aux É.U. en leur offrant des séminaires (donnés au Canada) qui couvrent les rudiments de l'exportation.

Les trois programmes peuvent varier selon la province ou selon la région des É.-U. en fonction de l'emplacement, du secteur industriel et des intérêts des participants. Ils peuvent inclure les éléments suivants :

* des renseignements sur les exportations et sur les services et programmes d'aide à l'exportation; des séances d'information sur les formalités à la frontière; des présentations par des représentants de manufacturiers, des agents commerciaux, des distributeurs ou des acheteurs américains; des séances d'information sur les marchés américains locaux données par des spécialistes de l'industrie; la distribution d'un guide à l'intention des exportateurs (NEÉF et EXPORT É.-U. seulement);

* la visite d'un consulat canadien aux États-Unis; des rencontres avec des agents commerciaux des consulats canadiens et avec des agents ou des distributeurs américains potentiels; la visite d'une foire commerciale et/ou une rencontre avec des grossistes et des détaillants locaux.

www.infoexport.gc.ca/ie-fr/DisplayDocument.jsp?did=5272&gid=538

- 4.13 Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) (Infrastructure Canada) Le FIF de 600 millions de dollars appuie les initiatives du Plan d'action pour une frontière intelligente en réduisant la congestion aux frontières et en améliorant, à moyen terme, la capacité de l'infrastructure. Les sommes disponibles grâce au FIF seront investies pour l'essentiel à Windsor, à Sarnia, à Niagara Falls et à Fort Erie (Ontario); à Douglas (Colombie-Britannique) et à Lacolle (Québec). Un financement sera également offert pour s'attaquer aux problèmes de capacité et de congestion vécus par d'autres postes frontaliers.

 www.infrastructure.gc.ca/bif/index f.shtml
- 4.14 Groupes de travail et comités de l'ALÉNA (CICan et Finances Canada) – Sous l'égide de l'ALÈNA, plus de 30 groupes de travail, comités et organismes auxiliaires ont été établis en vue de faciliter le commerce et l'investissement et de veiller à l'application et l'administration efficaces de l'Accord. Les secteurs dans lesquels ils interviennent sont le commerce des marchandises, les règles d'origine, les questions douanières, le commerce de produits agricoles et les subventions à l'agriculture, les normes, les marchés publics, l'investissement et les services, l'admission temporaire des gens d'affaires ainsi que les modes substitutifs de règlement des différends. Les groupes de travail et comités de l'ALENA contribuent aussi à faciliter la mise en œuvre de l'Accord et servent de carrefour pour examiner les moyens de libéraliser davantage les échanges entre les parties. Par exemple, deux séries de suppressions accélérées des tarifs douaniers ont été menées sous l'égide du Comité sur le commerce des marchandises. Les groupes de travail et les comités de l'ALENA sont des instances apolitiques, qui peuvent permettre, grâce à un dialogue préalable sur des points litigieux, d'éviter les recours aux procédures de règlement des différends.

www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/nafta5_section05-fr.asp

- **4.15 Health Technology Exchange (HTX)** voir 3.13.
- 4.16 IDÉE-PME voir 3.13.
- 4.17 Initiative de représentation accrue (IRA) voir 3.17.
- 4.18 Initiative des villes durables (IVD) (IC) -

L'IVD est un partenariat innovateur entre le gouvernement canadien, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé pour encourager le développement durable dans 17 villes de la planète. Les principaux secteurs d'intérêt de l'IVD, prioritaires pour le développement durable des villes, sont les eaux propres, la gestion des déchets, l'énergie propre, le transport, le logement, le renforcement des capacités, l'urbanisme, les télécommunications et les projets d'infrastructure urbaine et d'aménagement portuaire. Ce partenariat mis en œuvre dans les pays en voie de développement et les économies en émergence aide les villes choisies à améliorer leur qualité de vie et à atteindre les objectifs du développement durable. Des équipes multi-sectorielles canadiennes composées du secteur privé et des organisations gouvernementales et non gouvernementales jumellent leurs énergies et leurs ressources à celles des autorités locales afin de développer et mettre en oeuvre les stratégies de développement durable au profit d'une ville en particulier. L'IVD, menée par Industrie Canada, a été dès ses débuts une réussite et s'avère une formule innovatrice s'appuyant sur des partenariats entre plus de 1 500 représentants canadiens du secteur privé, des ONG et des gouvernements (municipaux, régionaux et provinciaux) et autant de représentants des 17 villes partenaires. Ces partenaires canadiens et locaux rédigent conjointement un « document de vision » pour chacune des villes, définissant ainsi un plan pour le développement durable de la ville pour l'avenir, en plus de cibler des initiatives favorisant la durabilité en milieu urbain. En faisant valoir l'expérience et le savoir faire du Canada par rapport au développement

durable, aux technologies et aux services, l'IVD démontre le rôle important que le secteur privé peut jouer pour la diminution de la pauvreté, l'amélioration de la qualité de vie et la promotion des principes de bonne gouvernance. www.ivd.ic.qc.ca

- **4.19 Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP)** Les chefs d'État du Canada, des États-Unis et du Mexique ont annoncé la création du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) lors de leur réunion à Waco, au Texas, le 23 mars 2005. Ils ont alors demandé à leurs ministres compétents de leur revenir dans les 90 jours avec des plans de travail pour améliorer la sécurité en Amérique du Nord et promouvoir le bien-être économique des citoyens. La section intitulée *Promouvoir notre prospérité commune* met en relief les points suivants :
 - * accroître la productivité grâce à la coopération en matière de réglementation, de manière à stimuler la croissance tout en maintenant des normes de santé et de sécurité élevées;
 - promouvoir la collaboration dans les secteurs de l'énergie, des transports, des services financiers et de la technologie, entre autres, afin de faciliter le commerce:
 - * réduire le coût du commerce en assurant la circulation efficace des marchandises et des voyageurs;
 - * améliorer l'intendance de l'environnement nord-américain, assurer la sûreté et la fiabilité de l'approvisionnement alimentaire tout en facilitant le commerce agricole, et protéger les Nord-Américains contre les maladies.

Le Rapport aux chefs, diffusé en juin 2005, contenait une série de mesures et de recommandations détaillées pour accroître la compétitivité nord-américaine à l'aide de plusieurs initiatives dans des domaines tels que le commerce électronique, la libéralisation des règles d'origine, l'étiquetage des textiles et des vêtements, le travail temporaire, l'analyse de la circulation transfrontalière, la coopération en sciences et technologies, l'amélioration et la simplification des processus réglementaires en Amérique du Nord, le renforcement des droits sur la propriété intellectuelle, l'adoption d'une stratégie nord-américaine de promotion de l'acier et l'intégration du secteur automobile ainsi que la création d'une économie énergétique durable pour l'Amérique du Nord.

- **4.20** Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) voir 1.7.
- 4.21 Programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC) (CICan) – Le PAIC aide les communautés canadiennes à élaborer des outils pour attirer, retenir et accroître l'investissement étranger direct (IED) créateur d'emplois en couvrant jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles liés à l'IED. Il appuie les initiatives qui favorisent l'investissement et permettent aux communautés de traiter plus efficacement avec les investisseurs. Il aide les communautés à élaborer des analyses de rentabilisation, à planifier et à réaliser des initiatives promotionnelles et à développer la capacité et l'expérience nécessaires au renforcement de l'investissement. Le PAIC appuie financièrement deux catégories de projets : « Création de capacités », qui fournit de 1 000 dollars à 50 000 dollars aux communautés qui ont besoin de se préparer à des promotions de l'investissement; « Stratégie, planification et mise en œuvre », qui fournit de 20 000 dollars à 300 000 dollars aux communautés qui, ayant terminé leur recherche de base, sont prêtes à cerner des cibles, à élaborer une stratégie ou à produire des outils promotionnels. www.investincanada.gc.ca/fr/984/Programme dappui dans les communautés.html
- 4.22 Programme de développement des entreprises (PDE) voir 2.19.
- 4.23 Programme de développement des marchés d'exportation pour les Associations (PDME-Associations) (ClCan) Ce programme, au cour de la stratégie de développement du commerce international du gouvernement du Canada, est destiné aux associations commerciales et industrielles sectorielles au pays qui ont pour mandat de favoriser les échanges commerciaux internationaux. Pour parvenir à accroître les exportations de biens et services canadiens, le PDME

partage les coûts des activités visant le développement général des affaires que les associations ne pourraient normalement assumer seules, réduisant ainsi les risques liés à l'entrée sur un marché étranger. Cette aide est non remboursable. www.dfait-maeci.gc.ca/pemd/menu-fr.asp

4.24 Service des délégués commerciaux – voir 3.28.

4.25 SourceCAN - voir 3.29.

4.26 Stratégie à l'égard des marchés émergents (SME) (ClCan) – En cherchant à étendre ses relations commerciales actuelles pour assurer la prospérité et la sécurité économique, le Canada reconnaît que la recherche de nouveaux marchés présente des défis et des perspectives aussi bien pour lui que pour ses partenaires commerciaux. Le Canada considère le commerce comme un élément essentiel d'une approche complète et intégrée d'une croissance mondiale durable. Les Canadiens de tous les secteurs de la société sont invités à exprimer leur point de vue et à enrichir le dialogue par leur expérience et leur expertise sur la façon dont le Canada peut aider ses entreprises à prendre pied sur les marchés émergents et dans les chaînes de valeur mondiale, et sur la façon dont il peut répondre à son engagement global face au développement durable. Le milieu des affaires canadien est encouragé à se servir de ce processus pour discuter de ses plans d'activités et les parfaire pour mieux saisir les occasions apportées par les marchés émergents.

5.0 Services aux entreprises et financement –

Il faut répondre de façon rentable aux nouvelles exigences du secteur de la fabrication en matière de finances et de services.

5.1 Banque de développement du Canada (BDC) – La Banque de développement du Canada (BDC) offre une gamme de produits financiers à l'appui de la

croissance à long terme des entreprises canadiennes de tous les secteurs de l'économie, en accordant une attention particulière aux entreprises fondées sur le savoir et aux entreprises exportatrices. Parmi ses principaux produits figurent ceux-ci :

* Prêts à terme : Des prêts souples sont accordés pour un large éventail de projets, y compris l'acquisition d'immobilisations,

l'expansion et l'achat d'entreprises en place ou de tout actif spécialisé. Les prêts à terme sont offerts à un taux fixe ou variable pour des périodes qui peuvent atteindre 20 ans;

* Programme micro-entreprises: Ce programme prévoit un appui soutenu à la gestion et un encadrement avec suivi sur une période de deux ans, de même qu'un financement jusqu'à concurrence de 25 000 dollars pour les nouvelles entreprises et de 50 000 dollars pour les entreprises en place dont le projet d'entreprise indique un potentiel de croissance et de bonnes perspectives de succès;

* Prêts à redevances : Ce programme offre un financement de quasicapitaux propres d'une valeur allant de 100 000 dollars à 1 000 000 de dollars aux entreprises ayant à leur tête une équipe de gestionnaires de haut calibre qui exercent leurs activités dans un créneau commercial bien défini et présentent un bon potentiel de croissance. Il propose une structure de tarification prévoyant le versement d'intérêts auxquels s'ajoutent des redevances sur les ventes.

* Prêt Productivité plus : Avec un financement pouvant atteindre 100 p. 100, ce produit financier souple est conçu pour aider les entreprises manufacturières établies à améliorer leur productivité en faisant l'acquisition d'équipement neuf ou d'occasion, à condition que celui-ci soit moderne. Les prêts varient généralement entre 100 000 dollars et 5 000 000 de dollars.

www.bdc.ca/flash.asp

5.2 Corporation commerciale canadienne (CCC) – voir 4.5.

- 5.3 Établissement de cartes routières technologiques (ECRT) (IC) L'ECRT permet de mettre en œuvre des cartes routières technologiques à incidences élevées dans un court délai, habituellement en six mois. Le procédé de fabrication plus conventionnel s'étend sur 24 mois et coûte 200 000 dollars ou plus, sans compter les coûts des services en nature offerts par le gouvernement et l'industrie. L'ECRT s'avère un choix approprié lorsqu'il existe déjà une grande quantité de données de référence et que l'établissement de cartes routières ou la réalisation d'activités similaires est bien amorcé au Canada ou ailleurs. En bref, l'ECRT vise à définir un programme de mise en œuvre technologique sous la forme d'un ou de plusieurs projets d'insertion de la technologie. Il permet de suivre les même étapes que le processus conventionnel, bien que certaines, comme les consultations, puissent être simplifiées. www.strategis.ic.gc.ca/crt
- 5.4 Exportation et développement Canada (EDC) EDC est une société d'Etat qui offre aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques sur quelque 200 marchés dans le monde. Ces marchés en développement offrent quantités de possibilités, mais ils présentent aussi plus de risques pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. Nous les aidons donc à évaluer le potentiel à long terme et à gérer la complexité et les risques accrus auxquels ils sont confrontés. L'an dernier, les entreprises canadiennes ont réalisé pour 54,9 milliards de dollars de ventes à l'exportation et d'investissements à l'étranger en recourant aux services de financement du commerce extérieur d'EDC, soit une augmentation de 6 p.100 par rapport à l'année précédente. Les PME représentent près de 90 p. 100 de notre clientèle. Nous avons élaboré plusieurs programmes, plusieurs en association avec d'autres institutions financières, afin de répondre à leurs besoins particuliers. Ainsi, EDC s'est associé à la Corporation Financière Montcap et aux Services de crédit Accord Inc. afin de lancer Exportation, aventure simplifiée Plus. Avec ce programme, les exportateurs peuvent se consacrer à des débouchés potentiels, tout en bénéficiant des services d'administration et de gestion des risques que nous leur offrons, comme les services de recouvrement et de gestion de la trésorerie. Nos services financiers comprennent l'assurance-crédit, les cautions et garanties, l'assurance-risques politiques, des prêts directs aux acheteurs et des lignes de crédit dans des pays étrangers afin d'encourager les acheteurs à « acheter canadien ». EDC propose également des mécanismes de financement avec recours limité et des coentreprises pour des projets comprenant des ententes de location à long terme et des prises de participation. www.edc.ca
- 5.5 Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance voir 3.12.
- 5.6 Programme de capital d'appoint (Agence de promotion économique du Canada atlantique APECA) Le Programme de capital d'appoint de l'APECA prévoit des prêts pour mettre sur pied, agrandir ou améliorer une petite entreprise, ainsi que pour acquérir des compétences en affaires. Il est mis en œuvre par 41 Corporations au bénéfice du développement communautaire du Canada atlantique rural et par d'autres organismes basés en milieu urbain. Le Programme peut fournir :
 - * jusqu'à concurrence de 20 000 dollars par demandeur, assorti d'un taux d'intérêt et de modalités de remboursement souples;
 - * jusqu'à concurrence de 2 000 dollars par demandeur, pour couvrir les coûts de la formation spécialisée et des conseils en affaires.

www.acoa.ca/f/financial/capital.shtml

- 5.7 Programme de développement des entreprises (PDE) voir 2.19.
- <u>6.0 Infrastructure</u> Afin de pouvoir répondre aux besoins futurs des entreprises de fabrication et de calibre mondial, la capacité de l'infrastructure du Canada en matière de transport, de télécommunications et d'énergie doit à nouveau être un catalyseur de l'investissement dans le commerce et de la croissance économique.

6.1 CANARIE Inc. – CANARIE est un organisme sans but lucratif soutenu par ses membres, par ses partenaires de projet et par le gouvernement fédéral. Il est le



fer de lance de l'Internet évolué au Canada. La mission de CANARIE est d'accélérer l'aménagement et l'utilisation de l'Internet évolué au Canada en encourageant l'adoption généralisée de réseaux plus rapides et plus efficaces et en habilitant la prochaine génération de produits, d'applications et de services afin qu'elle fonctionne sur ces nouveaux réseaux. CANARIE a réussi à accroître le débit du réseau Internet canadien consacré à la R-D par un facteur de près d'un million depuis ses débuts en 1993. L'organisme a également financé de nombreux projets d'applications de pointe pour l'Internet qui ont permis à quelque 500 entreprises de remporter des succès commerciaux en misant sur l'innovation. CANARIE agit aussi comme catalyseur et fait équipe avec l'industrie, les gouvernements et le milieu de la recherche pour les sensibiliser davantage aux technologies de l'information, pour assurer la

promotion continue de l'excellence canadienne dans le domaine technologique et, pour accroître la productivité à long terme et améliorer ainsi le niveau de vie des Canadiens. Voici un résumé des programmes de financement de CANARIE :

- * Programme d'infrastructure intelligente Ce programme vise à favoriser l'élaboration d'applications novatrices qui nécessitent le recours au réseau CA*net 4, particulièrement dans le contexte des Architectures orientées services;
- * Applications de pointe Ce programme a pour but de faciliter le développement et la diffusion d'applications nécessitant les capacités d'un réseau évolué comme celles en cours d'élaboration et de mise en place pour l'initiative CA*net 4;
- * RAMI Nouveaux médias Ce programme vise à encourager les projets de collaboration axés sur certains aspects des réseaux évolués comme le calcul réparti. L'objectif consiste à créer les outils qui permettront à un groupe d'utilisateurs d'exprimer leur culture ou de vivre une expérience culturelle.

www.canarie.ca

6.2 CPSCA - Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale - voir 4.7.

6.3 Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) (Infrastructure Canada) – Le FCIS finance les projets d'infrastructure et met l'accent sur des partenariats modulables avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales ainsi qu'avec le secteur privé. Chaque partenariat est assorti de modalités individualisées. Les investissements sont dirigés vers des projets de grande envergure nationale et régionale et les fonds seront affectés dans les secteurs qui sont indispensables pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie des Canadiens. Ce programme pourrait investir dans cinq catégories d'infrastructure :

- * Infrastructure routière et ferroviaire Les investissements seraient consacrés à des projets de grande envergure destinés à faciliter la circulation des biens et des personnes sur le réseau autoroutier national ou sur les routes qui y sont reliées, et sur les grandes lignes du réseau ferroviaire, afin d'accroître la productivité, l'efficacité économique et la sécurité du réseau de transport de surface du pays.
- * Infrastructure de transport local Des investissements seraient consacrés à des projets de grande envergure qui contribuent à faciliter la circulation des biens et des personnes de façon sûre et fluide, à diminuer la congestion routière et l'émission des gaz à effet de serre ainsi que des polluants atmosphériques.
- * Infrastructure de tourisme ou de développement urbain Des investissements seraient consacrés à des projets de grande envergure qui contribuent à promouvoir le Canada comme destination de choix auprès des touristes ou à favoriser le développement urbain.
- * Infrastructure pour le traitement de l'eau et des eaux usées Des investissements dans cette catégorie seraient consacrés à des projets de grande envergure qui favorisent la salubrité, la qualité et la fiabilité des

- approvisionnements en eau potable ou encore, le traitement des eaux usées de façon durable et respectueuse de l'environnement.
- * Réseaux à larges bandes Des investissements dans cette catégorie seraient consacrés à des projets de grande envergure qui favorisent le développement des réseaux à larges bandes au Canada.

 www.infrastructure.gc.ca/csif/index_f.shtml

6.4 Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) – voir 4.13.

- **6.5 Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP)** voir 4.19.
- 6.6 Programme d'infrastructure Canada-Nouvelle-Écosse (APECA) La mise en œuvre du Programme d'infrastructure Canada-Nouvelle-Écosse relève de l'APECA. Il s'agit d'un investissement de 195 millions de dollars que consentent les gouvernements fédéral et provincial ainsi que d'autres partenaires, y compris des municipalités, pour améliorer l'infrastructure municipale en Nouvelle-Écosse. Des ententes similaires existent entre le gouvernement du Canada et ceux d'autres provinces et territoires. Ce programme a pour but de rehausser la qualité de vie des habitants de la Nouvelle-Écosse par des investissements axés sur la qualité de l'environnement et l'infrastructure communautaire qui aideront la province à se doter d'une infrastructure digne du XXIe siècle grâce à de meilleures technologies, à de nouvelles approches et à des pratiques exemplaires. www.cnsinfrastructurecne.ca/home_f.asp
- 6.7 Programme d'innovation régionale stratégique (IRS) voir 3.26.
- 6.8 Programme infrastructures Canada (PIC) (Infrastructure Canada) De concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les Premières nations et le secteur privé, le Programme infrastructures Canada (PIC) aide à renouveler et à construire les infrastructures dans les collectivités rurales et urbaines à l'échelle du Canada. La priorité première du PIC vise l'infrastructure municipale verte, c'est-à-dire des projets liés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées, à la gestion des eaux, à la gestion des déchets solides ainsi qu'au recyclage. Parmi les autres priorités de ce programme figurent les transports locaux, les routes, les ponts, le logement abordable, les télécommunications, les infrastructures reliés au tourisme ainsi que les installations culturelles et récréatives. www.infrastructure.gc.ca/icp/index f.shtml
- 6.9 Programme stratégique d'infrastructures routières (PSIR) (TC) Le PSIR a été créé pour revitaliser et améliorer l'infrastructure routière du Canada et vise les projets de portée nationale. Le programme mobilisera les efforts des partenaires des secteurs provinciaux, territoriaux, municipaux ainsi que du secteur privé pour relever les défis du XXIe siècle en matière d'infrastructure dans les municipalités rurales et urbaines à l'échelle du Canada. Le programme met l'accent non seulement sur les projets de construction routière, mais également sur les moyens novateurs de maximiser l'utilisation des routes et des réseaux de transport de surface existants. Le PSIR comprend deux volets principaux : l'octroi de 500 millions de dollars pour les projets de construction routière sur le réseau routier national et l'octroi de 100 millions de dollars pour les initiatives d'intégration d'un réseau national. Le programme permettra d'atteindre les objectifs nationaux à long terme suivants :
 - améliorer la qualité de vie des Canadiens en faisant la promotion de modes de transport plus sécuritaires et plus durables sur le plan environnemental;
 - * soutenir le commerce, le tourisme et l'investissement au Canada;
 - rendre le réseau de transport de surface canadien plus fiable, efficace, concurrentiel, intégré et durable;
 - * faire du Canada un chef de file dans l'utilisation de technologies innovatrices du transport et de l'information.

www.tc.gc.ca/psir/menu.htm

6.10 SourceCAN - voir 3.29.

- **7.0 Un environnement d'affaires concurrentiel** Le Canada doit devenir le meilleur endroit en Amérique du Nord pour installer une entreprise, investir, fabriquer, exporter, travailler et se développer.
- **7.1 Centre de service aux entreprises Canada–Nouvelle-Écosse (CSECNE)** (**APECA**) Le CSECNE a le même mandat que les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC). En Nouvelle-Écosse, la gestion du CSECNE relève de l'APECA.
- 7.2 Réseau Entreprises Canada (REC) voir 4.4.
- 7.3 CPSCA Sous-comité des Affaires fiscales et de l'investissement (IC) Les membres du sous-comité ont examiné les résultats de d'une étude menée par KPMG sur « l'analyse de la compétitivité pour les investissements en Amérique du Nord », il détermine maintenant les mesures à prendre. Il a établit l'ordre des priorités et des groupes responsables ont été choisis pour s'occuper de la mise en œuvre de ces mesures (avec l'appui de tout le groupe). Le souscomité a examiné ses trois principaux objectifs : le soutien à l'investissement, le soutien à l'innovation et à la technologie et le soutien à l'infrastructure et a établi un ordre de priorité pour les mesures de suivi de chacun des objectifs. La carte de pointage en ordre de priorité a le consensus du sous-comité. La principale priorité : « Élargir, mieux coordonner, améliorer la souplesse et la transparence des programmes d'incitatif de l'investissement dans le secteur automobile ». http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inauto-auto.nsf/fr/am01563f.html
- **7.4 CPSCA Groupe de travail sur l'harmonisation de la réglementation** voir 4.6.
- **7.5 Équipe commerce Nouvelle-Écosse (ECNE)** | voir 4.9.
- **7.6 Équipe d'innovation Canada-Nouvelle-Écosse** voir 4.10.
- 7.7 Fonds des collectivités innovatrices (FCI) (APECA)

 Le FCI investit dans des projets stratégiques qui
 améliorent les économies des collectivités du Canada
 atlantique. En partenariat avec les collectivités et les
 intervenants du Canada atlantique, le FCI s'appuie sur

les atouts communautaires et fournit les outils nécessaires à la recherche de débouchés pour assurer une croissance économique durable. Il met l'accent sur les investissements propices à la création d'emplois et au développement des capacités à long terme dans les collectivités rurales.

www.acoa.ca/f/financial/aip/community.shtml

- **7.8** Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) voir 2.14.
- 7.9 Partenariat canadien de l'aérospatiale (PCA) voir 1.6.
- **7.10** Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) voir 4.19.
- 7.11 Programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC) voir 4.21.
- 7.12 Programme de développement des entreprises (PDE) voir 2.19.
- 7.13 Programme d'innovation régionale stratégique (IRS) voir 3.26.
- **7.14 Réglementation intelligente (Conseil du Trésor)** Le gouvernement fédéral a créé le Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente en mai 2003, mais n'a pas reçu un mandat de déréglementation. La réglementation intelligente est un outil à la fois de protection et d'habilitation.

Il s'agit d'utiliser le système réglementaire pour produire des avantages sociaux et environnementaux tout en stimulant la mise en place d'une économie novatrice. Le mandat du Comité consistait à proposer des façons d'améliorer et de moderniser le système réglementaire en fonction des besoins, des exigences et des défis du XXIe siècle qui sont en constante évolution, ainsi que de cerner des domaines auxquels le gouvernement devrait accorder la priorité dans ses actions. Son mandat, qui visait à servir les intérêts de tous les Canadiens, comportait trois volets :

- * élaborer une stratégie réglementaire pour le XXIe siècle;
- * identifier les secteurs et les domaines où une réforme de la réglementation s'impose pour assurer un avantage stratégique au Canada;
- * examiner les questions actuelles identifiées par les ministères et les parties concernées et fournir un point de vue externe sur ces questions.

Le rapport du Comité, qui a été diffusé au mois de septembre 2004, comprenait un certain nombre de recommandations et d'observations. Sur le plan de la fabrication, le Comité recommande que le « gouvernement fédéral devrait collaborer avec les diverses parties intéressées et les citoyens pour dresser l'inventaire des différences en matière de réglementation dans les situations où les différences ne sont pas justifiées. En outre, le Canada doit élaborer un cadre stratégique global pour le secteur de l'automobile, en vue de coordonner les rôles réglementaires et de déterminer des objectifs clairs ». Par ailleurs, le Comité a recommandé que les neuf initiatives suivantes soient utilisées pour donner le coup d'envoi à la mise en oeuvre de la réglementation intelligente par le gouvernement. Les neuf mesures énoncées ci-après constituent un plan d'action à court terme dont la mise en oeuvre devrait être amorcée dès maintenant et atteindre d'ici 18 mois le plus haut niveau d'achèvement possible : transition vers la réglementation intelligente; élaboration d'une politique de réglementation pour le XXIe siècle, élaboration d'une stratégie d'apprentissage destinée aux responsables de la réglementation, création d'équipes d'intervention multipartites, simplification du processus d'évaluation environnementale, amélioration de la coopération fédérale-provinciale-territoriale, correction des lacunes réglementaires qui touchent les collectivités des Premières nations, réduction des petites différences entre les règlements du Canada et des États-Unis et amélioration de l'accès au gouvernement fédéral. www.pco-bcp.gc.ca/smartreg-regint/fr/index.html

7.15 Secteur de l'investissement, des sciences et de la technologie (IIT)

(CICan) – IIT offre de l'aide aux entreprises désireuses d'investir au Canada. Qu'il s'agisse d'un premier investissement ou de l'accroissement d'une exploitation canadienne actuelle, les entreprises travaillent avec les conseillers commerciaux de IIT pour obtenir des renseignements et un point de vue stratégique sur l'avantage que leur assurerait un emplacement canadien pour desservir le marché nord-américain et pour obtenir des mandats d'exclusivité mondiale. Grâce à ses contacts directs avec des conseillers canadiens en investissement travaillant dans les ambassades et les consulats du Canada dans le monde entier, ainsi qu'avec des conseillers en investissement employés par les gouvernements national et provinciaux et les administrations municipales au Canada, IIT est en mesure d'aider les entreprises à prendre des décisions en matière d'investissement direct, de l'étape exploratoire à celle de la sélection du lieu d'investissement, jusqu'à celle du suivi. IIT fournit une aide directe et professionnelle sans frais. Tous les services sont confidentiels, qu'il s'agisse de fournir des données économiques en vue de la sélection d'un site ou, d'une aide personnelle en vue de visites exploratoires et des conseils concernant les mesures d'incitation, la réglementation, le transport et l'imposition. IIT organise des rencontres pour permettre à des investisseurs représentant des entreprises de rencontrer des représentants des secteurs public et privé, ainsi que des fournisseurs nationaux et régionaux, des universitaires, des conseillers en affaires et d'autres parties liées aux décisions de votre entreprise en matière d'investissement direct. www.investiraucanada.gc.ca

7.16 Tables sur le développement durable des secteurs (TDDS) – voir 3.31.



Inventaire des programmes et activités par ministère ou organisme

1.0 Ministères fédéraux

1.1 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – DEC-Q

- * IDÉE-PME
- * Programme d'innovation régionale stratégique (IRS)

1.2 Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

- * Centre de service aux entreprises Canada-Nouvelle-Écosse (CSECNÉ)
- Équipe commerce Nouvelle-Écosse (ECNE)
- * Équipe d'innovation Canada-Nouvelle-Écosse (EICNE)
- * Fonds des collectivités novatrices (FCI)
- * Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA)
- * Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI)
- * Programme de capital d'appoint
- * Programme de développement des entreprises (PDE)
- * Programme d'infrastructure Canada-Nouvelle-Écosse
- Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA

1.3 Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

- * Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)
- * Programme de partage des frais pour l'investissement (PPFI)
- * Tables rondes sur la chaîne de valeur (TRCV)

1.4 Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

* Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) (avec RHDCC)

1.5 Commerce international Canada (CICan)

- * Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE)
- * Équipe Canada Inc.
- * Exportation É.-U.
- * Groupes de travail et comités de l'ALENA (avec Finances Canada)
- * Initiative de représentation accrue (IRA)
- Programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC)
- Programme de développement de marchés d'exportation pour les associations (PDME - Associations)
- * Secteur de l'investissement, des sciences et de la technologie (IIT)
- * Service des délégués commerciaux
- * Stratégie à l'égard des marchés émergents (SME)

1.6 Conseil du Trésor (CT)

* Réglementation intelligente

1.7 Environnement Canada (EC)

- * Tables rondes permanentes à vocation sectorielle
- * Tables sur le développement durable des secteurs (TDDS)

1.8 Finances Canada

- * Engagements du gouvernement fédéral en matière de fiscalité
- Groupes de travail et comités de l'ALENA (avec CICan)

1.9 Industrie Canada (IC)

- * Aide au développement des collectivités (ADC)
- Cadre stratégique national pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense (CSNPSAD)
- Canadian Innovation Centre (CIC) (parmi ses partenaires, on compte l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et le Réseau Entreprises Canada)
- * Centre de recherches sur les communications (CRC) Canada
- * Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)
- * Conseil du partenariat pour le secteur canadien de l'automobile (CPSCA)
- * Conseil national de recherches du Canada (CNRC); Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC; Institut des technologies de fabrication intégrée du CNRC (Centre des technologies de fabrication virtuelle et reconfigurable; Centre des technologies de fabrication de précision et de forme libre); Institut



canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC) (accès à l'information scientifique et technologique la plus récente); Centre d'hy draulique canadien du CNRC (CHC-CNRC); Centre de technologie des transports de surface du CNRC (CTTS-CNRC); Institut des matériaux industriels du CNRC (IMI-CNRC); Institut de recherche aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC) (y compris l'IRA de la Compagnie d'instruction pour l'entretien du matériel aérospatial); Institut de technologie des procédés chimiques et de l'environnement du CNRC (ITPCE-CNRC); Institut d'innovation en piles à combustible du CNRC (IIPC-CNRC); Institut de technologie de l'information du CNRC (ITI-CNRC); Institut des sciences de microstructures du CNRC (ISM-CNRC); Institut des étalons nationaux de mesure du CNRC (IENM-CRNC); Institut de recherche en construction du CNRC (IRC-CNRC)

- * CPSCA Groupe de travail en matière d'infrastructure du commerce
- * CPSCA Groupe de travail sur le développement des ressources humaines
- * CPSCA Groupe de travail sur l'harmonisation de la réglementation
- * CPSCA Groupe de travail sur l'infrastructure commerciale
- * CPSCA Groupe de travail sur l'innovation
- * CPSCA Sous-comité des Affaires fiscales et de l'investissement
- * Établissement de cartes routières technologiques (ECRT)
- * Équipes sectorielles commerciales Canada (ÉSCC avec CICan)
- * Gérer pour réussir en affaires
- * Groupe d'experts en commercialisation
- Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance
- * Health Technology Exchange (HTX) (soutenu en partie par IC et le CNRC
- * Initiative des villes durables (IVD)
- * Initiative l'Avenir des communautés
- * Partenariat canadien de l'aérospatiale (PCA)
- Partenariat technologique Canada (PTC)
- Pratiques exemplaires et histoires de réussite d'entreprises canadiennes utilisant la fabrication sans gaspillage, les Six Sigma et autres processus de fabrication de haute performance
- * Politique des Retombées industrielles et régionales (RIR)
- * Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) (CNRC)
- Programme de réseaux de centres d'excellence (RCE) (les Instituts de recherche en santé du Canada [IRSC], le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada [CRSNG] et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada [CRSHC] ainsi qu'IC)
- * Programme des textiles canadiens (CANtex)
- * Réseau canadien de technologie (RCT) (CNRC)
- SourceCAN (appuyé par IC, la Corporation commerciale canadienne,
 - Equipe Canada Inc. et Entreprises Canada)
- Stratégies sectorielles

1.10 Infrastructure Canada

- Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)
- Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF)
- * Programme infrastructures Canada (PIC)

1.11 Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)

- * Analyse de la Classification nationale des professions
- * Connexiontravail.com
- * Conseil canadien de l'entretien des géronefs (CCEA)
- * CPSCA Groupe de travail sur le développement des ressources humaines
- Forum canadien sur l'apprentissage (FCA)
- Groupe de partenaires du milieu de travail (GPMT)
- * Information sur le marché du travail (IMT)
- * Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger
- * Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLe)
- * Partenaires du milieu de travail
- Programme d'admission des travailleurs étrangers temporaires (avec CIC)
- * Programme d'aide au travail indépendant (ATI)
- * Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers
- * Programme des Conseils sectoriels
- * Programme des normes interprovinciales « sceau rouge »
- * Programme Objectif carrière des conseils sectoriels
- * Programme pilote du Fonds d'infrastructure des centres de formation (FICF)
- * Stratégie des compétences en milieu de travail (SCMT)
- * Stratégie des métiers et de l'apprentissage (SMA)
- Subventions salariales ciblées



1.12 Ressources naturelles Canada (RNcan)

- * Facilité d'accès aux utilisateurs universitaires
- * Formation de mineur de fond
- Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLe)

1.13 Transports Canada (TC)

- * Centre de développement des transports (CDT)
- * Programme stratégique d'infrastructures routières (PSIR)

2.0 Initiatives pan gouvernementales ou appuyées

- * Engagements du gouvernement fédéral en matière de fiscalité
- * Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)
- * Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP)

3.0 Organismes de services spéciaux, partenariats secteur public-secteur privé et autres organismes

- * Banque de développement du Canada (BDC)
- * CANARIE Inc.
- * Canadian Innovation Centre (CIC)
- * Réseau Entreprises Canada (REC)
- Corporation commerciale canadienne (CCC)
- * Exportation et développement Canada (EDC)